PROGRAMME DE RÉHABILITATION DU PATRIMOINE CULTUREL DU MALI ET SAUVEGARDE DES MANUSCRITS ANCIENS

bilan phases 1 & 2 - mars 2019

Ministère de la Culture

UNESCO

« Nous reconstruirons les mausolées de Tombouctou »

Déclaration commune d'Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO (2009-2017), d'Aurélie Filippetti, Ministre de la culture et de la Communication de la France (2012-2014), et de Bruno Maïga, Ministre de la Culture du Mali, journal *Libération*, le 17 février 2013, à l'issue de la réunion internationale d'experts organisée au siège de l'UNESCO.

Le mausolée d'Alpha Moya après sa destruction en 2012

PROGRAMME DE RÉHABILITATION DU PATRIMOINE CULTUREL DU MALI ET SAUVEGARDE DES MANUSCRITS ANCIENS

bilan phases 1 & 2 - mars 2019

UNESCO

Ministère de la Culture
DNPC

aecid

MINUSMA

PRINCIPAUX PARTENAIRES FINANCIERS

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement et de la coopération DDC

#UNITE4HERITAGE

NORWEGIAN MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS

Ministry of Education, Culture and Science of the Netherlands

PRINCIPAUX PARTENAIRES TECHNIQUES

CRAterre

ICCROM

ICOMOS

ONG SAVARA - DCI

ainsi que
l'Ordre des architectes du Mali,
ICOMOS Mali, ALDI, AUDEX, CJD, Architerre

Préfaces

MONSIEUR HERVÉ HUOT-MARCHAND
CHEF DU BUREAU ET REPRÉSENTANT DE L'UNESCO AU MALI

La reconstruction du Patrimoine détruit du Mali est une promesse ambitieuse et engagée de l'UNESCO, faite en 2013 suite aux attaques portées à la culture malienne. C'est à ce titre que notre Organisation a ensuite lancé de nombreuses opérations en partenariat avec le Gouvernement du Mali dans le cadre du renforcement de la Culture de paix, la réconciliation nationale, le dialogue inter-culturel et la résilience des communautés. Ces actions ont pour vocation non seulement de reconstruire le Patrimoine malien, mais aussi de mettre en place des politiques et stratégies favorisant durablement sa bonne gestion, conservation et mise en valeur.

Dans ce cadre global, de nombreux partenaires se sont mobilisés à nos côtés. Outre les financements actuels de l'Union européenne, partenaire principal de la deuxième phase du programme, ainsi que de l'Espagne et de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA), une coopération sans précédent a pu être développée avec le Gouvernement du Mali, d'autres partenaires bilatéraux, le Système des Nations Unies dans son ensemble, et la Cour pénale internationale (CPI). C'est le lieu de remercier très chaleureusement l'ensemble de ces partenaires qui se sont engagés dès les premières heures du Programme auprès de l'UNESCO et du Gouvernement malien pour la réhabilitation et la sauvegarde du Patrimoine culturel du Mali.

Dès la première phase 2013-2017, les mausolées détruits ont pu être reconstruits, les mosquées et bibliothèques des manuscrits anciens réhabilités, et d'autres actions clés ont permis de rétablir la confiance et de constituer des équipes nationales capables d'assurer la mise en œuvre des travaux sur les sites du Patrimoine mondial. C'est sur ces bases qu'en mars 2017, l'Union européenne nous a renouvelé sa confiance par un soutien financier supplémentaire, qui a été renforcé par les contributions de la coopération Espagnole et de la MINUSMA. Ces appuis substantiels nous ont permis de conduire une deuxième phase du programme d'avril 2017 à mars 2019, dont les résultats font objet de la présente publication, que je suis particulièrement fier aujourd'hui de vous partager au nom de notre Organisation.

Les actions de l'UNESCO en faveur du Patrimoine ont permis de renforcer la cohésion sociale, reconstruire l'espoir des populations et poser les bases d'un développement futur. En effet, avec cette deuxième phase 2017-2019, de nouvelles étapes décisives ont été franchies, renforçant ainsi un environnement et des capacités toujours plus fortes vers non seulement un meilleur état de conservation des principaux biens patrimoniaux du Mali (manuscrits, monuments et ensembles), mais aussi le renforcement des capacités des acteurs pour une gestion efficiente et pérenne.

Au-delà, cette contribution spécifique dans le domaine culturel revêt un objectif plus ambitieux de réconciliation nationale, comme en témoignent de nombreux chercheurs, décideurs et observateurs, y compris au sein de la MINUSMA qui intègre toujours actuellement la protection du Patrimoine dans ses efforts de stabilisation et de maintien de la Paix. Cette stratégie clé s'appuie notamment sur le potentiel fort et fédérateur de la culture dans sa composante immatérielle, comprenant toutes les pratiques et traditions encore vivantes propices au dialogue social et interculturel, à la cohésion sociale et à la réconciliation.

Notre engagement aux côtés du Gouvernement du Mali reste intact, non seulement pour poursuivre l'effort national pour la stabilisation d'une Paix durable, mais également pour que la riche expérience malienne puisse être utile aux autres pays dans le monde, également touchés par les attaques délibérément portées à l'encontre de leur Patrimoine culturel. C'est pourquoi j'invite la communauté internationale et tous les partenaires techniques et financiers à soutenir notre Programme de Réhabilitation, afin de relever ensemble les nombreux défis restants, et profiter pleinement du potentiel prodigieux de la culture pour la Paix et la résilience.

MADAME N'DIAYE RAMATOULAYE DIALLO
MINISTRE DE LA CULTURE DU MALI

Le Nord du Mali, sous les assauts abrupts des terroristes, a vu son patrimoine culturel, richesse inestimable pour l'identité des populations, détruit avec fureur au nom d'une guerre aux contours toujours contestables. Ce riche héritage culturel a subi des atteintes graves sous toutes ses composantes à la fois matérielles et immatérielles, et aussi bien au niveau de ses éléments mobiliers qu'immobiliers.

Les destructions programmées du patrimoine physique à coups de pioche et de marteau dans la pierre d'Alhore millénaire et la terre de Bourem patiemment façonnées pour édifier les mausolées et mosquées monumentales à Tombouctou et à Gao ont été les premières atteintes graves au patrimoine culturel séculaire du Mali désigné comme enjeu de guerre et d'occupation.

Ces atteintes ont par la suite été étendues à des biens culturels mobiliers significatifs tels que les manuscrits anciens et des objets archéologiques uniques et aussi à l'interdiction des expressions culturelles immatérielles. Celles-ci ont eu pour seule trame la substitution d'une guerre militaire par une guerre culturelle inédite, dont l'objectif fut d'atteindre les communautés locales dans leurs identités et leur âme.

La communauté internationale, en répondant à l'appel du Gouvernement du Mali, s'est attelée à soutenir l'unique réponse qui seyait à la situation, à savoir soutenir l'Etat malien. Pour cela, elle a mobilisé les ressources nécessaires pour contribuer à panser les blessures occasionnées par l'occupation en reconstruisant les témoins matériels uniques, en rebâtissant les édifices détruits. Le Plan d'actions adopté à Paris le 18 février 2013 a été un signal fort dont les résultats sont aujourd'hui perceptibles grâce une coopération et une collaboration exemplaires établies par le Mali et UNESCO.

Durant quatre années, la mise en œuvre du programme a allié avec pertinence la construction et la réhabilitation à la compréhension des identités culturelles qui, atteintes, devaient être reconstituées. Durant quatre années, les efforts se sont intelligemment conjugués pour dire au monde que le Mali est et restera débout éternellement. Durant quatre années, des synergies insoupçonnées, soutenues par la communauté internationale toute entière, ont convergé vers un retour du Mali à travers la reconstruction et la réhabilitation de son patrimoine culturel et la sauvegarde de ses manuscrits anciens, ainsi que la mise en exergue de son histoire et de ses valeurs universelles exceptionnelles.

À l'heure du bilan, la sagesse africaine m'amène à évoquer le parallèle entre l'homme sans culture et le zèbre sans rayures pour qualifier les enjeux véritables du programme de réhabilitation du patrimoine culturel et de sauvegarde des manuscrits anciens du Mali. Les apprentis fossoyeurs de la culture du Mali avaient pour dessein cynique de détruire nos âmes. Aujourd'hui, nous sommes plus que jamais soudés par la diversité de nos expressions culturelles et résolus à combattre avec comme seule arme redoutable : la culture.

Le Mali ne peut que se réjouir de la tenue, à Bamako, de la conférence internationale sur les enjeux et défis liés à la protection du patrimoine culturel en zones de conflit armé. Cette rencontre organisée en 2017 avait pour but de restituer les résultats du programme mené par le Mali et l'UNESCO avec l'appui de plusieurs partenaires techniques et financiers que nous remercions solennellement. Cette conférence, perçue par l'ensemble des participants comme une « master class » a permis à l'expérience malienne de réhabilitation du patrimoine culturel intentionnellement endommagé de servir de source d'inspiration dans un monde en crise. Comme l'illustre bien cette publication, elle a aussi constitué une base qui a permis la poursuite de l'accompagnement du Mali par la communauté internationale pour l'atteinte de l'ensemble des objectifs consignés dans le Plan d'actions.

Bienvenue en terre culturelle du Mali !

Sommaire

Des patrimoines remarquables mis en danger 06
Mesures prioritaires mises en œuvre en 2012 08
Tombouctou 10
Les manuscrits de Tombouctou 12
Villes anciennes de Djenné 14
Tombeau des Askia, Gao 16
Falaises de Bandiagara, Pays Dogon 18
Patrimoine immatériel 20
Mai 2013, état des lieux 22
Investigations complémentaires et études préalables 24
Stratégies & rétablissement institutionnel 26
Concertation & sensibilisation 28
Formation 30
Lancement des travaux 32
Reconstruire les mausolées, une longue réflexion préalable 34
Reconstruire les mausolées, un grand chantier école 36
2015, les mausolées sont reconstruits ! 38
Murs d'enceinte des cimetières 40
Restauration et crépissage de la Mosquée Djingareyber 42
Restauration et crépissage de la Mosquée Sankoré 44
Restauration de la Mosquée Sidi yahia 46
La porte secrète de Sidi Yahia 48
Le Minaret de la mosquée de Sidi Yahia 50
Sauvegarde et conservation des Manuscrits anciens 52
Manuscrits anciens : de la conservation à la mise en valeur 54
Manuscrits anciens : la mise en valeur se poursuit 56
Réhabilitation des bibliothèques de manuscrits 58
Vers un retour des manuscrits 60
Le monument Al Farouk 62
Préservation de l'habitat dans la Médina de Tombouctou 64
Médina de Tombouctou, de la phase pilote à un impact plus généralisé 66
Les musées de Tombouctou & Gao 68
Tombeau des Askia, crépissage & travaux préventifs 70
Tombeau des Askia, révision de la toiture & des sols 72
Révision des plans de gestion 74
Lutte contre le trafic illicite 76
Bilan & perspectives 78
Partenaires & crédits 80

Travaux collectifs de crépissage
de la mosquée de Sankoré
à Tombouctou, Novembre 2018

LES QUATRE BIENS DU PATRIMOINE MONDIAL DU MALI
TOMBOUCTOU, VILLES ANCIENNES DE DJENNÉ,
FALAISES DE BANDIAGARA, TOMBEAU DES ASKIAS, GAO.

TOMBOUCTOU

date d'inscription : 1988
critères : II, IV et V
coordonnées géographiques :
N16 46 24 W2 59 58
période(s) de construction :
XIIe - XXIe siècle

TOMBEAU DES ASKIAS, GAO

date d'inscription : 2004
critères : II, III ET IV
coordonnées géographiques :
N16 17 23.28 E0 2 40.416
période(s) de construction :
XV° - XXI° SIÈCLE
Zone centrale : 4,24 ha
Zone tampon : 82,7 ha

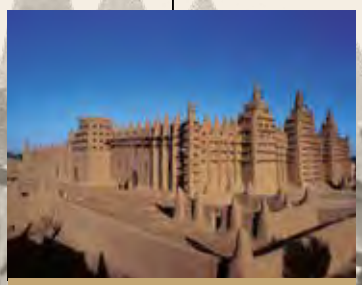

VILLES ANCIENNES DE DJENNÉ

date d'inscription : 1988
critères : III et IV
coordonnées géographiques :
N13 54 23.004 W4 33 18
période(s) de construction :
IIIe - XXe siècle

FALAISES DE BANDIAGARA

date d'inscription : 1989
critères : V ET VII
coordonnées géographiques :
N14 19 59.988 W3 25 0.012
période(s) de construction :
XIe - XXIe siècle
Zone centrale : 327 390 ha

ÉLÉMENTS INSCRITS SUR LA LISTE REPRÉSENTATIVE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ

Dans le cadre de sa politique de sauvegarde et de promotion du patrimoine culturel, depuis 2003, année de son adoption, le mali a inscrit huit éléments sur la liste représentative du patrimoine culturel de l'humanité. Il s'agit de :

- l'espace culturel du « Yaaral et Degal » ;
- la réfection septennale du « Kamabulon », case sacrée de Kangaba ;
- la Charte du Manden proclamée à Kouroukan Fouga ;
- le « Sanke-mon », rite de pêche collective dans le Sanke ;
- les pratiques et expressions culturelles liées au balafon des communautés Senoufo du Mali, du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire ;
- la société secrète des « Koredugaw », rite de sagesse du Mali ;
- les pratiques et savoirs liés à l'«Imzad» (violon) des communautés touarègues de l'Algérie, du Mali et du Niger ;
- la sortie des masques et marionnettes de Markala.

Danse traditionnelle Touareg

Récitation de poêmes panégyriques à Tombouctou

Sanke-mon

Des patrimoines remarquables mis en danger

2012

Le Mali possède un des patrimoines culturels les plus remarquables de l'Afrique Sub-Saharienne, dont la partie la plus visible comporte déjà **quatre biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et huit sur la Liste représentative du patrimoine immatériel.**

Ce patrimoine qui représente un fort potentiel pour le développement durable du pays a malheureusement été fortement ébranlé par la crise que le pays vient de connaître. Outre la destruction programmée de monuments et de manuscrits anciens, le pillage des sites archéologiques, l'interdiction des pratiques culturelles, la crise du tourisme et la mise en veille des activités économiques ont fragilisé la prise en charge traditionnelle des propriétaires et détenteurs des biens.

En raison de ces menaces avérées sur le patrimoine culturel national, le Gouvernement du Mali et l'UNESCO ont engagé des actions prioritaires en faveur de la protection renforcée du patrimoine culturel du Mali.

Après l'intervention des armées françaises, maliennes et africaines en janvier 2013, les régions du Nord ont été libérées et, le 2 février 2013, le Président français, conscient de la valeur exceptionnelle de Tombouctou a invité la Directrice générale de l'UNESCO à l'accompagner lors de sa visite.

Suite à cela, le 18 février 2013, l'UNESCO, en coopération avec les gouvernements du Mali et de la France, a organisé une réunion internationale d'experts qui a abouti à l'adoption d'un plan d'action pour la réhabilitation du patrimoine culturel du Mali.

Ce plan d'action a été intégré au Plan de relance durable du Mali. Il a servi de base à la mise en œuvre d'un programme concret qui, malgré une situation qui est restée difficile, a progressivement été mis en œuvre grâce à l'engagement de toutes les parties prenantes et plus particulièrement des autorités et populations locales.

Cette brochure présente l'état d'avancement des phases 1 & 2 de ce programme de protection, revitalisation, réhabilitation et de valorisation, à la fin de l'année 2018.

Mesures prioritaires mises en œuvre en 2012

Dès le 28 juin 2012, jour des premières destructions volontaires de mausolées à Tombouctou, le gouvernement du Mali s'est engagé pour mobiliser la communauté internationale à ses côtés. Dans ce cadre, au vu des informations qui ont été rapportées et de l'appel lancé par la délégation officielle du Mali participant à la 36e session du Comité du patrimoine mondial, Tombouctou et le tombeau des Askia, Gao ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril. Cette décision fut suivie par d'autres mesures et actions, avec plus particulièrement :

- l'adhésion du Mali au Deuxième Protocole relatif à la Convention de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé ;
- l'approbation de la requête d'assistance internationale d'urgence pour la protection renforcée des biens dénommés « Tombouctou », le « Tombeau des Askia » et les « Villes anciennes » de Djenné ;
- la création d'un compte spécial et la mobilisation de financements pour la sauvegarde du patrimoine culturel mondial au Mali ;
- la sécurisation des Musées et la lutte contre le trafic illicite d'objets culturels ;
- la préparation d'un «passeport et d'une carte» permettant aux forces armées de repérer les sites principaux du Nord du Mali lors de la contre-attaque.

Dans le même temps, un processus d'exfiltration des célèbres manuscrits de Tombouctou était mis en place par l'ONG SAVAMA avec l'appui de plusieurs de ses partenaires historiques.

La Directrice Générale de l'Unesco, Mme Irina Bokova, présente le passeport pour le patrimoine au Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon

©M. Devrin/UNESCO

LE PASSEPORT ET LA CARTE POUR LE PATRIMOINE DU NORD DU MALI

Connaître, reconnaître, respecter et préserver notre patrimoine culturel pour que chacun puisse « vivre son patrimoine »

En anticipation de l'intervention militaire au nord du Mali, l'UNESCO, en collaboration avec le Gouvernement du Mali a sollicité le laboratoire de recherche français CRAterre-ENSAG (Centre international pour la construction en terre) pour réaliser des supports d'information sur le patrimoine culturel des régions de Tombouctou, Gao et Kidal, sous la forme d'une carte illustrée et d'une brochure intitulée « Passeport pour le Patrimoine ». Ces supports d'information ont été distribués aux autorités militaires maliennes et aux organisations humanitaires en décembre 2012.

En prévision des opérations militaires menées en janvier 2013, l'UNESCO a également fourni au gouvernement français et aux États-majors concernés ces cartes et passeports pour prévenir les dommages au patrimoine culturel et lutter contre le trafic illicite des biens culturels au Mali et dans les pays limitrophes. Ces passeports et cartes sont encore distribués dans le cadre de la formation des troupes de la MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali). Cette distribution permet aussi de poursuivre l'action de sensibilisation sur l'importance d'assurer la préservation et la valorisation du patrimoine culturel et des manuscrits anciens du Mali auprès d'un large public.

UN MANDAT CULTUREL POUR LA MINUSMA

Grâce à la résolution 2100 du Conseil de sécurité des Nations Unies, créant la MINUSMA, et lui donnant le mandat sans précédents dans l'histoire, de protéger le patrimoine culturel en collaboration avec l'UNESCO, un partenariat exemplaire a été établi. Des formations qui visaient à fournir des clés de compréhension du patrimoine culturel malien et de favoriser l'adoption de comportements adaptés et respectueux ont permis à 1800 militaires, policiers et civils de la MINUSMA, d'être mieux outillés. La MINUSMA a également apporté un appui logistique et sécuritaire au travail de l'UNESCO et du gouvernement malien, en facilitant le transport aérien des experts, et en garantissant la sécurité des missions. Un système d'alerte a également été mis en place en cas de suspicion de trafic illicite ou de fouilles archéologiques clandestines. Enfin, au travers des projets à impact rapide (QIP's), la MINUSMA, en partenariat avec l'UNESCO et le Ministère de la culture, a réhabilité les bâtiments de trois bibliothèques privées de manuscrits anciens à Tombouctou.

Le minaret de la mosquée de Sankoré

Tombouctou

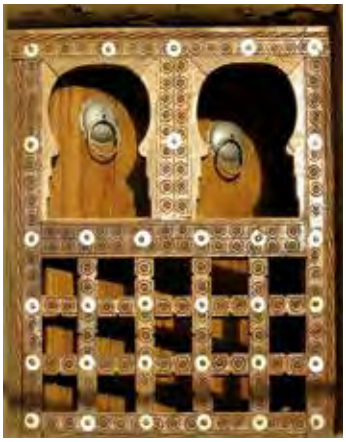

« le sel vient du Nord, l'or vient du Sud, l'argent vient du pays des Blancs, mais la parole de dieu, les choses savantes et les contes jolis, on ne les trouve qu'à Tombouctou ».

Proverbe attribué à Ahmed Baba (1556-1627)

Tombouctou, bilad Essoudan, est une ville carrefour entre l'Afrique sub-saharienne et l'Afrique du Nord. Sa situation géostratégique remarquable, tout en haut de la boucle du fleuve Niger, permit à Tombouctou de se développer en association avec le commerce transsaharien et, au-delà, de devenir le centre intellectuel et scientifique le plus prestigieux du moyen âge africain. Son université a attiré nombre d'érudits, explorateurs et aventuriers et est devenue le baromètre intellectuel de l'ouest africain.

Tombouctou a conservé son caractère unique. Elle est une ville à la fois prestigieuse, tolérante et accueillante, et ses mosquées, mausolées, maisons d'explorateurs, ainsi que son tracé urbain et ses jardins, sont autant de repères qui permettent d'appréhender son histoire, son identité, et d'en décoder ses mystères. Le bien « Tombouctou » inscrit sur la Liste du patrimoine mondial est constitué de 16 mausolées et de 3 mosquées.

C'est bel et bien Tombouctou qui a le plus souffert de la période d'occupation ce qui lui a valu d'être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril en juin 2012. La mission de l'UNESCO organisée en juin 2013 a permis d'établir que **quatorze mausolées** avaient été détruits, ainsi que la porte secrète de la mosquée de Sidi Yahia et le monument emblématique El Farouk, qui ornait l'entrée de la ville.

Les trois mosquées qui n'avaient pas pu être entretenues depuis longtemps montraient quelques signes de faiblesse, de même que **nombre de constructions dans la ville.**

Cette interruption de la pratique traditionnelle a aussi prévalu pour d'autre éléments du patrimoine immatériel, musique, jeux, rassemblements,... tous interdits lors de l'occupation alors que ces éléments sont prépondérants pour l'équilibre social dans la ville.

Il a été estimé que plus de **4 200 manuscrits anciens** du Centre de recherche Ahmed Baba ont été perdus et que 370 000 autres, qui avaient été déplacés à Bamako, nécessitaient des mesures de conservation urgentes. Les bibliothèques privées ont aussi souffert du manque d'entretien.

Mausolées du cimetière des 3 Saints

Mosquée Sidi Yahia

Mosquée Sankoré

Ci-dessus :
Vue aérienne de la ville avec au premier plan la mosquée de Djingareyber

Ci-contre :
Façade principale de la mosquée de Djingareyber en 1995.

Ci-dessus :
Versets coraniques
Manuscrit sur peau ornée
d'une petite tresse

Les manuscrits de Tombouctou

Exemples de manuscrits de Tombouctou, avec ci-dessous, un manuscrit portant sur la vie de Al-Haj'Umar, le fondateur du Royaume Toucouleur et un autre qui est la copie d'un des plus célèbres poèmes didactiques du monde musulman : *al-fiya ibn Malik.*

Les manuscrits de Tombouctou, dont certains remontent au XIIIe siècle, constituent un patrimoine remarquable, une documentation unique sur l'histoire de Tombouctou et, au-delà, de l'Afrique et des échanges qu'elle a eu avec d'autres contrées au cours du 2e millénaire. Ils sont aussi la preuve éloquente du rôle prépondérant de Tombouctou dans le développement intellectuel, culturel et scientifique et la diffusion des savoirs.

A l'époque où l'Université de Sankoré rayonnait, les conférences des oulémas, savants musulmans, étaient retranscrites sur divers supports, écorce d'arbre, peau de mouton, puis sur du papier en provenance d'Orient et plus tard d'Italie. Eux-mêmes voyageurs, certains érudits ne manquèrent pas de rapporter nombre d'ouvrages. Il y eut même des cas de transfert de fonds documentaire : pour exemple, la famille Fondo Kati est dépositaire d'un ensemble de près de 800 ouvrages venus d'Andalousie.

Au fil des années, un corpus s'est constitué couvrant des sujets variés : religion, philosophie, droit, mathématiques, astrologie, médecine, pharmacopée, musique, etc. Parmi ces documents, deux sont déjà célèbres. Il s'agit du Tarikh el-Sudan (Histoire du Soudan) d'Abderahmane Es-Saad (XVe siècle) qui retrace la succession des Cadis de Tombouctou, et le Tarikh el-Fetash (Histoire « du chercheur ») de Mahmoud Kati (XVIIe siècle), présenté sous forme de chronique.

Par ailleurs, des informations relatives au commerce, aux mouvements des caravanes, tant au Nord qu'au Sud, et aux jugements rendus ont également été consignées. On y apprend que perses, arabes, juifs et chrétiens côtoient des Touareg, Peuls, Songhaïs, Haoussas, Wolofs, etc.

Ces manuscrits ont donné à l'Afrique subsaharienne un substrat historique qui lui fut longtemps dénié. Ils montrent aussi que la richesse de cette région s'est bâtie autour d'une dynamique commerciale « transtribale » d'une part, mais aussi grâce à l'Islam et aux aptitudes pédagogiques de ses adeptes. Au-delà, de la diversité culturelle et des échanges est née une dimension mystique spécifique. Dans ses Mémoires, Cheick Dan Fodio (1754-1817), affirme que jusqu'à l'arrivée des Européens, « la pensée africaine cultivait l'amour d'un islam ouvert sur l'universel qui se distinguait très nettement de celui qui était observé dans le monde arabo-musulman».

Ce trésor écrit est éparpillé dans la ville, présent dans des bibliothèques privées, quelques-unes ouvertes au public, ou tout simplement gardé secrètement, parfois même dans des réduits murés. Une situation ressentie comme risquée qui, en 1970, a mené à la création du Centre Ahmed Baba par le gouvernement du Mali à l'initiative de l'Unesco, centre aujourd'hui devenu l'IHERI-AB (Institut des Hautes Études et de Recherches Islamiques-Ahmed Baba).

Durant l'occupation, 4 203 manuscrits ont été perdus dont une partie a été brûlée ou volée. L'ONG SAVAMA-DCI, tête de réseau des propriétaires de bibliothèques de manuscrits, a pu, avec le soutien des communautés locales, exfiltrer et rassembler dans des locaux à Bamako près de 300 000 manuscrits. Néanmoins, ces manuscrits sont stockés dans des conditions inadaptées, pour certains dans des locaux loués temporairement.

Malgré la situation qui prévalait en 2013, les travaux d'entretien de la façade est de la mosquée ont pu être organisés par l'Imam et réalisés le samedi 18 mai, sous la direction des responsables de la corporation des maçons avec l'ensemble de la population de la ville.
Enfin, la crise au Mali a aggravé les problèmes liés à l'absence de mise en oeuvre effective de mesures réglementaires pour contrôler l'empiétement et les autres impacts dans les composantes archéologiques du bien, pour réglementer les interventions dans le tissu ancien et pour traiter les problèmes des nouvelles constructions illégales. Des problèmes comme la gestion des déchets, le traitement des eaux usées et l'assainissement en général sont toujours loin d'être résolus et constituent une menace considérable pour les communautés locales.

Ci-contre :
Maison avec façade dite «marocaine»

Ci-contre :
la grande Mosquée

Villes anciennes de Djenné

Les « Villes anciennes de Djenné » comprennent quatre sites archéologiques, Djenné Djeno, Hambarkétolo, Kaniana et Tonomba, et le tissu ancien de la ville actuelle de Djenné qui, ensemble, symbolisent bien l'ancienneté du phénomène urbain en Afrique.
Des fouilles effectuées en 1977, 1981, 1996 et 1997, ont révélé une passionnante page de l'histoire de l'humanité remontant au IIIe siècle avant Jésus Christ. Elles ont mis au jour un ensemble archéologique qui témoigne d'une structure urbaine préislamique riche de ses constructions circulaires ou rectangulaires en djenné ferey, et de nombreux vestiges archéologiques (jarres funéraires, poteries, meules, scories de métal, etc.).

Djenné est caractérisée par un usage intensif et remarquable de la terre, avec non seulement sa mosquée exceptionnelle, mais aussi ses maisons monumentales aux façades soigneusement composées et élégantes.

Étant en dehors de la zone occupée, la ville de Djenné n'a pas souffert directement de la situation qui a prévalu en 2012. Toutefois, comme les touristes ont complètement déserté la ville et ses environs, et que d'autre part, l'activité commerciale le long du fleuve a beaucoup baissé, la situation économique s'est très sérieusement dégradée. Les infrastructures hôtelières ont été les plus touchées mais, au-delà, c'est l'ensemble des habitants de la ville qui aujourd'hui trouvent difficile de dégager les moyens suffisants pour assurer l'entretien périodique que nécessitent les architectures de terre qui représentent la caractéristique primordiale de la ville.

La mairie ne percevant plus que de maigres revenus a beaucoup de mal à entretenir les infrastructures, y compris le réseau d'assainissement, une tâche pourtant primordiale pour la préservation du bâti mais aussi de la santé de ses habitants. La mission culturelle de Djenné dispose aussi de très peu de moyens pour assurer la gestion et la conservation convenables du site.

Ci-dessous, de gauche à droite :
Site archéologique de la ville ancienne de Djenné – Djeno.
La maison Maïga, une des maisons historiques les plus anciennes de la ville.
Les travaux d'entretien annuels de la grande Mosquée.

« Le crépissage annuel de la mosquée est presque une obligation religieuse et sociale. A ce titre, tous les jeunes et moins jeunes capables de travailler y participent. »

Tombeau des Askia
Gao

La ville de Gao est associée au commerce transsaharien, notamment celui du sel, qui transitait par la vallée du Tilemsi. Fondée vers l'an 1000, elle fut un grand centre de propagation de l'Islam et fut adoptée au XIIIe siècle par Mohammed Askia comme capitale du royaume Songhaï, base de ce qui devint le plus grand empire de l'Afrique de l'Ouest.

Le Tombeau des Askia est un témoin historique doublement unique, un exemple éminent d'architecture soudano-sahélienne ancienne, mais aussi une marque identitaire pour la ville de Gao (appelée aussi cité des Askia) et un lieu fédérateur pour les différentes communautés qui y sont établies.

Il existe d'autres lieux historiques et culturels à Gao, notamment les sites archéologiques de la mosquée de Kankou Moussa et de Saneye, l'île de Gounzourey, le Musée du Sahel et de nombreuses constructions, bien conservées, de l'époque coloniale.

Ci-dessous :
Le tombeau des Askia : vue aérienne et vue intérieure de la mosquée

Malgré son caractère de mausolée, le Tombeau des Askia a été épargné par les groupes armés occupants. Toutefois, laissé sans entretien, certaines des parties les plus anciennes de la salle de prière se sont détériorées. L'un de ses piliers s'est effondré en 2011. Quelques réparations réalisées à la hâte n'ont pas été à la hauteur de ce qui doit être appliqué pour un bien du patrimoine mondial. Si des travaux de restauration s'avéraient nécessaires, il convenait donc aussi de réaliser un travail de fonds sur les matériaux et leur provenance, notamment le bois de hasu, utilisé pour la toiture et l'échafaudage permanent, qui donne un cachet tout particulier au monument.

Le Tombeau des Askia est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis juin 2012. De nombreux bâtiments publics, notamment ceux d'origine coloniale et la cathédrale ont aussi subi de sérieuses dégradations et ont aussi été considérés dans le projet global.

Dans la cour de la mosquée avant la prière

La spectaculaire structure pyramidale du tombeau des Askia est réalisée en terre. Son entretien est réalisé par les populations de Gao qui appliquent régulièrement une couche d'enduit. Pour faciliter son application, un échafaudage permanent a été prévu dès la construction. Il est constitué de bois de hasu fichés dans les murs, simplement prélevés dans la forêt qui se trouvait sur place. Ces branches dépassent largement vers l'extérieur, ce qui donne un aspect unique à ce tombeau-minaret.

Vue depuis le sommet du tombeau

Vue intérieure de la salle de prière des femmes

Travaux d'entretien

Falaises de Bandiagara
Pays Dogon

Le site des falaises de Bandiagara du pays Dogon est un paysage culturel qui couvre 400 000 hectares et comprend 289 villages répartis dans les trois régions naturelles : plateau gréseux, falaise, plaine. L'occupation humaine de la région, avérée depuis le Paléolithique, a vu se succéder Toloy, Tellem, puis à partir du XIVe siècle, des Dogon, dont la relation étroite à leur environnement s'exprime dans leurs traditions et rituels sacrés.

L'architecture du pays Dogon a su mettre à profit les contraintes physiques du lieu. Que ce soit sur le haut plateau, sur les flancs de la falaise ou dans la plaine, les Dogon ont ingénieusement exploité tous les éléments disponibles sur place pour ériger leurs villages. Ceux-ci sont composés autour d'une ou plusieurs gin'na, la grande maison de la famille dont la façade est généralement ornée d'une série de niches et de portes.

Une autre forme architecturale caractéristique du pays Dogon est celle du togu'na, le grand-abri couvert d'un important empilement de tiges de mil, lieu où se rassemblent les hommes du village et où se prennent les décisions les plus importantes. Le pays Dogon est aussi celui des greniers qui trouvent ici des formes extrêmement variées et dont les portes sont ornées de symboles protecteurs, ce qui les a rendus très célèbres dans le monde entier.

Village de Banani Amou

Le pays dogon a connu quelques incursions destructrices, et ce plus particulièrement à Douentza avec la démolition complète du grand togu'na de la ville. Partout les infrastructures hôtelières, souvent villageoises, ont beaucoup souffert et seront longues à reconstituer. Par ailleurs, nombre de sites exceptionnels surveillés depuis longtemps par la Mission Culturelle de Bandiagara méritent aussi une forte attention afin que puisse être préservée cette forte diversité culturelle que représente à lui tout seul le pays dogon.

La situation économique s'est aussi sérieusement dégradée pour les Dogons. Ceux-ci ont toutefois été sauvés par des pluies assez abondantes ces dernières années qui leur ont permis d'engranger de bonnes récoltes et de bien remplir leurs greniers. Pour certains, ces bonnes pluies seraient le résultat d'une intense activité culturelle et religieuse qui aurait été organisée pour stopper l'invasion des rebelles.

Danse de masques à Ende

Togu'na à Endelou

Travaux de restauration de la *Gin'na* principale du village de Banani Amou

Travaux de restauration du temple d'Arou

Ci-dessus :
Danse de jeunes femmes à Gao

Ci-contre :
Crépissage de la mosquée de Djingarey ber à Tombouctou, une organisation complexe et sacrée mise en place par la corporation des maçons

Ci-dessous :
Groupe de femmes percussionnistes à Tombouctou

Patrimoine Immatériel

Le Mali est aujourd'hui un des pays d'Afrique dans lequel le patrimoine immatériel est resté très prégnant. Celui-ci est plus particulièrement vivace dans les zones nord, témoin très fort de la synthèse qui s'est opérée dans ces zones entre les cultures ancestrales africaines et celles colportées par l'Islam soufi depuis le XIe siècle.

Ce patrimoine immatériel est présent sous forme de savoir-faire qui sous-tendent les très nombreuses productions artisanales dont persistent aujourd'hui quelques systèmes de corporations associées. Les plus visibles sont celles des maçons qui, bien organisées, persistent à Djenné comme à Tombouctou avec des responsabilités précises, la plus prestigieuse étant celle de l'entretien des grandes mosquées historiques.

Mais ce patrimoine est encore bien plus large, avec des connaissances et des modes de gouvernance traditionnels qui remontent à la période faste pendant laquelle Tombouctou était un centre universitaire reconnu dans toute l'Afrique et au-delà. Bien entendu, beaucoup est lié à l'islam et à ses fêtes (Mouloud, Achoura...) et plus particulièrement de son caractère soufi qui apporte des dimensions mystiques, artistiques et poétique toutes particulières.

Ces pratiques traditionnelles concernent aussi la résolution de conflits et des systèmes d'entraide. Des lieux sont aussi laissés « libres », permettant les rencontres entre jeunes (p.e. le Kalémé dans le quartier de Bellafarandi à Tombouctou).

Plus visibles, les us et coutumes ont été très affectés lors de l'occupation de 2012 dans le cadre de la recherche d'une éradication totale au profit d'une pensée et de comportement uniques. La diction de contes et légendes, les chants, les jeux et les nombreuses pratiques musicales ont tous été interdits lors de l'occupation, allant jusqu'à la destruction de tous les instruments de musique qui avaient été saisis.

Symbole plus particulier de l'acharnement des occupants pour éradiquer la culture locale, la destruction à Tombouctou du monument à l'effigie d'Al Farouk, le cavalier mythique qui chaque nuit parcourt les rues de la ville afin de protéger ses habitants. Ce monument qui se trouvait sur la place de l'indépendance à l'entrée de la ville a été entièrement détruit le 23 mai 2012.

Mai 2013
État des lieux

Suite à la libération des régions nord en janvier 2013 et à l'adoption d'un plan d'action pour le Mali lors de la réunion internationale d'experts organisée au siège de l'UNESCO à Paris le 18 février 2013 par l'UNESCO, le gouvernement du Mali, et le gouvernement français, des premières missions sur le terrain ont été organisées. Ces missions ont été facilitées par la MINUSMA dont le mandat incluait la protection des sites culturels en collaboration avec l'UNESCO.

La première mission conjointe de l'UNESCO et du Mali a eu lieu à Tombouctou fin mai début juin 2013, réalisée avec la participation de plusieurs experts nationaux et internationaux. Elle sera suivie par plusieurs autres missions techniques réalisées essentiellement par des experts nationaux visant à approfondir cet état des lieux préliminaire. Ces actions tiendront régulièrement compte des conditions de sécurité dans le nord du pays, et ce n'est qu'en février 2014 qu'une mission internationale a enfin pu se rendre à Gao pour faire un point général sur l'état de conservation du Tombeau des Askia.

En parallèle à ces missions de terrain, des efforts ont été faits pour rassembler toute la documentation existante et l'organiser. Ce processus sera poursuivi par la suite avec dans certains cas des trouvailles particulièrement intéressantes de fonds photographiques existants qui ont pu être exploités. Des travaux récents qui n'avaient pas encore pu l'être, ont été finalisés et publiés. Toutefois de nombreux manques d'information étaient encore constatés, qui ont rendu nécessaire le lancement de nombreuses activités d'investigations à la fois sur les aspects matériels et immatériels des patrimoines considérés.

Mausolée de
Cheick Sidi Ben Amar

Ci-dessous,
de gauche à droite :
Manuscrit endommagé. Musée Arsen Klob. Mausolée Sidi Mahmoud. Réunion avec les notables de Tombouctou. Départ de mission pour Gao. Inspection collective du tombeau des Askia.

Ci-contre :
Échanges entre les experts et l'Imam de Djingarey ber

10-25 NOVEMBRE 2013

Investigations complémentaires et études préalables

Suite aux premiers constats, des experts nationaux et internationaux ont aussi été missionnés pour améliorer l'état des connaissances sur les patrimoines affectés et ce, en particulier, sur les mausolées. Après un premier nettoyage des sites de destruction, des relevés des mausolées détruits ont été réalisés. En complément, des études archéologiques du bâti ont été réalisées. Elles ont consisté en un travail d'archéologie du mur, visant à détecter les phases de construction et la diversité matériaux employés. Quelques sondages ont aussi pu être réalisés sous forme de puits en profondeur (jusqu'à 2 m 50) en quelques points sélectionnés en accord avec les familles détentrices.

En complément, les familles et les maçons responsables de chacun de ces mausolées ont été invités à contribuer à la meilleure compréhension de ces édifices. Par ailleurs, un historien traditionnel, Salem Ould El hadj, a été missionné pour une étude plus générale sur les saints de Tombouctou et leurs mausolées qui, par la suite, a été complétée par une autre réalisée par la mission culturelle. Toutes ces études révèlent des facettes insoupçonnées de ces mausolées, qui seront toutefois autant de références très utiles pour guider la conception de la stratégie de reconstruction.

En parallèle au travail qui était réalisé à Bamako pour faire un état des lieux le plus précis possible de l'état et des conditions de conservation des manuscrits déplacés, les bibliothèques privées de manuscrits ont aussi été étudiées et des travaux programmés en vue de leur remise en état pour qu'elles puissent à nouveau accueillir leurs collections.

Enfin, avec la mairie de Tombouctou, un état des lieux général de l'état de conservation du bâti ancien composant le tissu de la ville historique a été fait, avec en parallèle l'identification des familles qui allaient être les plus en difficulté pour parer aux risques de dégradation du bâti leur appartenant.

Ci-dessus et ci-dessous :
Investigations lors du nettoyage des ruines des mausolées détruits

Ci-dessous au centre et à droite :
Rencontres avec les familles responsables des mausolées

Stratégie de reconstruction des
Biens du patrimoine mondial du nord du Mali
Tombouctou, Tombeau des Askia,
et autres biens affectés
Reconstruction
Restauration
Soutien institutionnel
Planification
Février 2014
MAGÉS DES RÉGIONS DU NORD DU MALI
Réhabilitation et Restauration
Sauvegarde

SEMINAIRE NATI
Protection renforcée des biens du
et sauvegarde des manuscrits
8 juin 2013
Centre International de Conférenc

Stratégies & rétablissement institutionnel

En réponse à la situation post conflit, le 31 mai 2013, le Gouvernement du Mali crée un **Comité national** pour la réhabilitation du patrimoine détruit des régions du nord du Mali. Plus tard, le 6 août 2013, sera aussi créée, au sein de la Direction Nationale du Patrimoine Culturel, une **Cellule technique** d'appui à la mise en œuvre du Plan d'action et d'autres programmes relatifs à la protection et la sauvegarde urgente du patrimoine culturel. Ces instances viennent ainsi renforcer les capacités de la **Direction nationale du patrimoine culturel** pour mener à bien l'important effort de reconstruction et de réhabilitation programmé sur une durée de 5 ans.

Le choix des activités et la planification du programme de reconstruction ont nécessité de très nombreuses réunions et séminaires

Entre temps, un grand séminaire national a été organisé le 8 juin 2013, au cours duquel les grandes lignes du programme de reconstruction du patrimoine culturel du Mali ont été précisées. C'est sur cette base qu'un travail approfondi de programmation sera organisé résultant tout d'abord dans l'élaboration d'un **document de projet** qui sera soumis aux bailleurs de fonds potentiels, puis d'un **document de stratégie** visant lui à préciser les aspects méthodologiques et organisationnels, ainsi qu'un calendrier prévisionnel. Ce dernier document a été travaillé de façon détaillée avec l'implication de toutes les parties prenantes, avant d'être validé par le Comité national le 4 avril 2014, pour présentation officielle au Comité du patrimoine mondial fin juin 2014.

Les Missions culturelles qui avaient été fermées ont été remises en service Ce sera tout d'abord la **Mission culturelle de Tombouctou**, opérationnelle depuis septembre 2013 ; puis celle **de Gao**, à partir de mars 2014.

La réouverture des Missions culturelles était un préalable indispensable pour permettre la poursuite des travaux sur le terrain et pour faciliter le très important rôle d'interface entre les experts en mission, les détenteurs des biens et les parties prenantes locales.

Ci-contre :
Site archéologique de la mosquée de Kankou Moussa à Gao

Concertation & sensibilisation

Ci-dessus, de haut en bas :
Séance de sensibilisation avec les notables de Tombouctou.
Formation à Grenoble.

Ci-contre à droite :
Concertation avec les familles détentrices et les maçons au sujet des options de conservation à prendre pour les mausolées.

Pour établir des conditions favorables à la mise en œuvre du programme, outre de nombreuses séances de concertation avec les parties prenantes des projets, des efforts ont été déployés en matière de sensibilisation auprès des communautés de Tombouctou. Ces activités ont été mises en œuvre en impliquant les parties prenantes dans l'élaboration collective de la méthodologie permettant ainsi de s'assurer d'une bonne intégration de leurs préoccupations et de leurs suggestions, au niveau technique et organisationnel et aussi au niveau des décisions à prendre en matière de partage des responsabilités. C'est d'ailleurs au cours de deux ateliers formels, financés par AWHF, que les options techniques ont été sélectionnées et les modalités d'organisation pratiques des chantiers arrêtées.

Cette démarche participative qui a été placée au cœur du projet a permis de construire la confiance avec les populations de Tombouctou et la corporation des maçons, valorisés dans leurs savoirs et savoir-faire. L'appropriation des valeurs patrimoniales du site a aussi été largement facilitée par ce climat de coopération fructueuse. La collaboration avec les familles détentrices a été initiée très en amont du projet dans la perspective de la conservation durable des mausolées (entretien).

Dans cette même perspective, les populations de Tombouctou ont toujours été largement associées à tous les événements importants qui ont été organisés autour du projet. Ceci a été y compris assuré lors des grands événement internationaux au cours desquels le projet de reconstruction a été évoqué, avec la participation active à plusieurs reprises de représentants de la communauté, l'Imam de la Grande mosquée, Djingareyber, mais aussi le chef de la corporation des maçons et enfin le Maire qui ont pu ainsi témoigner de la situation à Tombouctou et à leur retour, communiquer aux populations l'esprit de solidarité de la communauté internationale.

Ci-contre et ci-dessous :
Formation des experts maliens organisée par CRAterre à Grenoble

En bas de page :
Atelier d'échanges sur les pratiques traditionnelles des maçons à Mopti

Formation

Dans cette même volonté d'établissement de conditions favorables à la mise en œuvre du programme, des efforts ont aussi été faits en matière de formation. Ceci a démarré dès septembre 2013, avec l'organisation à Mopti d'un atelier à destination des maçons de la corporation réalisé avec l'appui de l'Aga Khan Trust for Culture qui a aussi permis de mettre en place des échanges d'expériences entre les maçons de Tombouctou et leurs cousins, ceux de la corporation des maçons de Djenné.

Il est aussi à noter que, au-delà des efforts faits
des points de vue technique, directement lié aux projets, le programme de formation a aussi comporté des séances à destination du personnel de la MINUSMA d'une part, afin de les sensibiliser à l'importance de la culture au Mali, et des fonctionnaires des services des douanes d'autre part, en prévention des risques de trafics illicites.

Ci-contre :
Présentation de manuscrits par Abdelkader Haïdara, Président de l'ONG SAVAMA

FORMATION À LA PRÉSERVATION DES MANUSCRITS

Un atelier de formation sur la conservation physique et numérique des manuscrits a été organisé du 5 au 14 juin 2015 à Bamako, dans le campus numérique de l'université. Assuré par Amadou Bekaye Sidibe (conservateur à la Bibliothèque Nationale du Mali), l'atelier a rassemblé 14 gestionnaires de manuscrits de Tombouctou et Barouéli, parmi lesquels des agents de l'IHERI-AB et des propriétaires privés membres du réseau SAVAMA.

Réunir ces deux types de publics était essentiel, l'enjeu étant de développer des approches communes de la conservation et de la numérisation des manuscrits pour poser les bases d'une protection durable.

Après une introduction sur les enjeux et notions clés de la conservation des manuscrits, la formation a porté sur les facteurs principaux de dégradation (humains, biologiques, chimiques, atmosphériques...) puis sur les mesures principales de protection, de conditionnement et d'enregistrement et de communication aux différentes étapes de la chaîne de conservation. Ces prescriptions ont été formalisées dans un Guide de procédures de conservation numérique et physique des manuscrits anciens qui a été remis aux participants, et qui facilitera la duplication de cette formation dans le futur.

FORMATION DES EXPERTS NATIONAUX POUR LA RESTAURATION DES MAUSOLÉES

Grâce à un soutien financier du programme d'appui à la transition malienne (PAT – Mali) de l'USAID, une formation a été organisée par CRAterre à l'ENSAG (École nationale supérieure d'architecture de Grenoble-CUGA), du 7 au 18 juillet 2014. L'objectif était de renforcer les capacités des experts maliens à la préparation, la gestion et l'accompagnement technique des projets qu'ils auraient à mettre en œuvre.

Six participants désignés par la Direction Nationale du Patrimoine Culturel (DNPC) y ont participé, dont trois architectes, deux gestionnaires des sites du Patrimoine mondial (Tombouctou et Tombeau des Askia) et un gestionnaire du projet. Après des rappels sur l'architecture de terre et les grands principes de la conservation du patrimoine mondial, cette formation a été organisée de façon interactive de façon à coller aux besoins de chaque participant.

En se basant sur l'étude de cas d'un des mausolées, une méthodologie a été suivie pour élaborer un dossier technique complet. Les réflexions menées ont permis d'affiner l'approche méthodologique, mais aussi de déboucher sur la définition d'un cadre éthique, en partie basé sur les résultats du vaste programme international de formation AFRICA 2009.

Lancement des travaux

La situation sécuritaire s'étant améliorée, les conditions étaient réunies pour effectuer le lancement officiel des travaux. La cérémonie a eu lieu le 14 mars 2014 à Tombouctou. Elle a été présidée par le Ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme en présence du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, du Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire Général des Nations Unies au Mali, de l'Ambassadeur d'Afrique du Sud au Mali, des représentants des Coopérations et Ambassades de Suisse, de France, de l'Union Européenne, des représentants et leaders des communautés locales, du Gouverneur de la Région de Tombouctou, du Maire de la Commune Urbaine de Tombouctou, et des organisations non gouvernementales (ONGs).

À l'issue de cette cérémonie de lancement, un premier chantier de reconstruction a été initié. Sur la base des études effectuées, le choix s'est porté sur la reconstruction de deux premiers mausolées dont la documentation était suffisante. Il s'agit des mausolées des saints Baber Baba Idje et Cheick Sidi Ahmed Al Fullani, adjacents à la mosquée de Djingareyber. Cette reconstruction a été précédée d'une cérémonie comprenant entre autres, la lecture du Coran, le sacrifice d'un bœuf, et la distribution de noix de cola, de tabac, et de 7 céréales.

La reconstruction de ces mausolées a été confiée à la corporation des maçons qui a réalisé les travaux avec la supervision technique du bureau d'architecture AUDEX, et l'appui logistique de la Mission culturelle de Tombouctou. Cette première phase de reconstruction a duré un mois et s'est achevée le 15 mai 2014. Avec cette première réalisation, il existait une meilleure compréhension des logiques d'organisation de chantier impliquant les communautés locales et une meilleure maîtrise des coûts des matériaux et de leurs disponibilités.

Simultanément, le Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme, à travers la Direction Nationale du Patrimoine Culturel, a financé des études architecturales et archéologiques sur les mausolées. Deux missions ont été réalisées en avril et mai 2014 dans la perspective de pouvoir rapidement démarrer de nouveaux chantiers.

D'autres événements d'importance ont suivi ce chantier pilote. Le 9 mai 2014, l'UNESCO et la Suisse ont signé un accord de financement d'un montant de CHF 1 000 000. Le 16 mai 2014, c'était au tour de l'Union européenne de signer avec l'UNESCO, une convention de contribution d'un montant de 500 000 euros. Ces deux accords ont été entérinés par le gouvernement du Mali le 5 juin 2014 avec la signature d'un plan opérationnel avec l'UNESCO pour permettre la mise en œuvre effective des activités.

Ceci acquis, les études et préparatifs ont été poursuivis. Malgré des conditions sécuritaires restant précaires, les travaux sur l'ensemble des mausolées ont été redémarrés avec un lancement officiel réalisé lors de la visite du Ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme le 24 février 2015. Une visite des Ambassadeurs et Chefs de Missions des donateurs a été organisée le 8 avril 2015 en soutien aux travaux et à la campagne #Unite4Heritage.

Ci-dessous en haut :
Visite du Ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme le 24 février 2015.
Ci-dessous en bas :
Cérémonies de signature des accords, 9 et 16 mai 2014.

Ci-dessus :
Pose de la première pierre par les représentants de toutes les parties prenantes

Ci-dessous :
Étapes de la reconstruction des mausolées des saints Baber Baba Idje et Cheick Sidi Ahmed Al Fullani

Ci-contre :
Sondage archéologique au milieu du mausolée de El Micky.

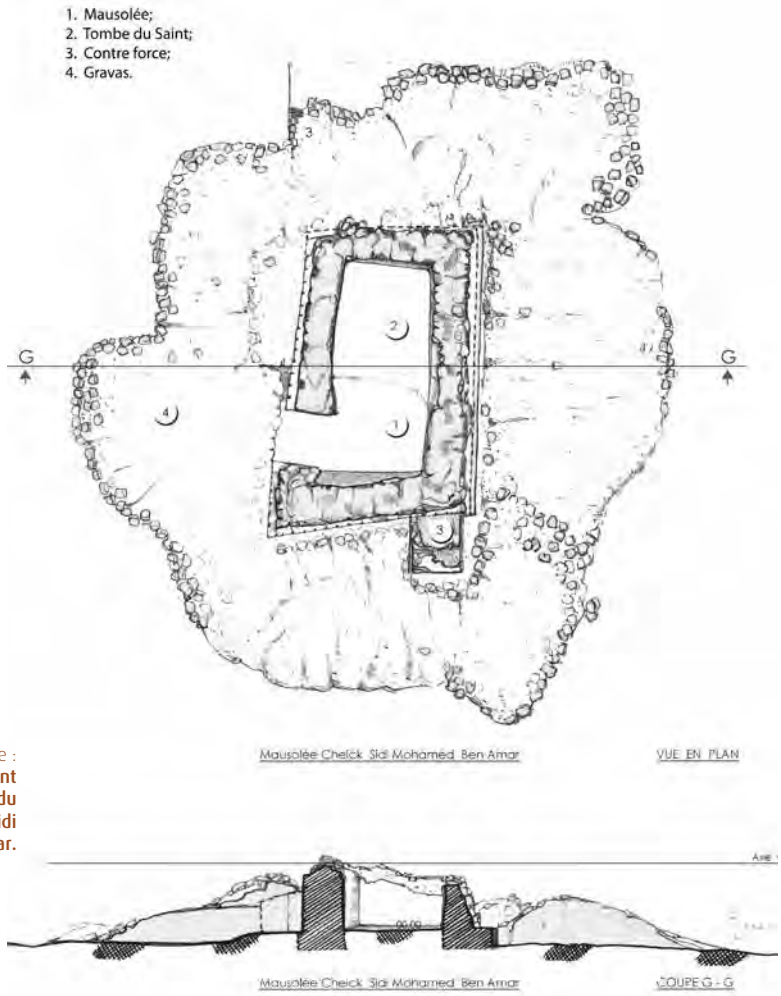

Ci-contre :
Relevé avant reconstruction du Mausolée de Sidi Ahmed Ben Amar.

Ci-dessous :
Les ruines des mausolées, ici, celui de El Micky sont soigneusement examinées par les architectes avec les familles et maçons qui en ont la responsabilité.

Reconstruire les mausolées

Une longue réflexion préalable

Résultats des études techniques

Les mausolées détruits ont fait l'objet de nombreuses études préalables. Il s'agissait d'une part de bien retracer l'historique de chaque mausolée, d'en reconstituer la forme et les dimensions et aussi de bien comprendre l'ensemble des facettes du patrimoine immatériel qui leur sont associées, et d'autre part, il fallait aussi vérifier la possibilité de conserver les vestiges restants en élévation.

Les sondages archéologiques réalisés par la DNPC ont révélé que les mausolées tels que nous les connaissions étaient en fait le résultat de surélévations successives faites environ deux fois par siècle, en réponse au phénomène de montée du sol environnant, dû à l'ensablement et aussi à la superposition de tombes disposées dans leur environnement proche. Il est en effet honorifique de reposer au plus près d'un saint. Les éléments découverts ont permis d'estimer que la base de certains mausolées pourrait se trouver jusqu'à 5 mètres en dessous du niveau du sol actuel, voire même plus pour les mausolées les plus anciens.

Ces études ont aussi permis de vérifier les dires de la tradition orale et certaines hypothèses qui en étaient issues. Elles ont aussi permis de mieux comprendre le bâti, les matériaux et les techniques de mise en œuvre utilisées à différentes époques pour réaliser leur entretien et effectuer des réparations et donc les surélévations.

Concertation et organisation des chantiers

C'est sur ces bases que des options techniques cohérentes ont pu être discutées et validées avec les familles détentrices et la corporation des maçons avant d'être développées sous forme de projets architecturaux et de spécifications techniques.

Chaque mausolée étant un cas unique, il était important de bien discuter des options possibles pour leur reconstruction avec les représentants de la famille détentrice et les maçons responsables. La vision sur le plus long terme de l'utilisation, l'organisation et la réalisation de l'entretien a aussi été prise en compte. Les modalités d'organisation des chantiers ont été étudiées avec ces mêmes parties prenantes, avec une évidence toutefois : une responsabilité majeure devant être attribuée au doyen des maçons de famille, responsables traditionnels par excellence de l'entretien du mausolée.

Reconstruire les mausolées
Un grand chantier école

Les chantiers
Si l'organisation de chaque chantier est laissée à l'initiative du maçon responsable, un système de gestion et de suivi permanent a tout de même été mis en place. La coordination est assurée par la Mission Culturelle de Tombouctou et les travaux de supervision sont confiés à l'architecte national (Cabinet AUDEX) et au chef de la corporation des maçons qui visite régulièrement tous les chantiers en cours.

Des missions ponctuelles ont été assurées par la DNPC et l'UNESCO en vue de s'assurer de l'état d'avancement des travaux et de l'efficience de la gestion des fonds. Par ailleurs, un suivi à distance et ponctuellement sur place a été assuré par CRA-terre qui participait à la prise de décisions lorsque certaines observations, notamment sur les vestiges restants, soulèvent des doutes. Des réunions spécifiques avec les parties prenantes ont aussi été tenues pour affiner ou finaliser certains choix.

Ci-dessous :
Les travaux sont réalisés sous la supervision du chef de la corporation des maçons. Régulièrement il prodigue des conseils précieux aux jeunes apprentis.

Transmettre les savoirs et savoir-faire
Lors des discussions préalables, il n'a pas été difficile de convaincre les chefs maçons à l'idée d'utiliser les chantiers pour mettre en place un mécanisme de transfert de leur savoir-faire aux jeunes générations. En effet, eux-mêmes sont soucieux des pertes de savoirs et de savoir-faire au sein de leur communauté (corporation).

Ils ont donc fortement apprécié la possibilité qui leur a été offerte pour la réalisation de ces chantiers d'étoffer assez largement leurs équipes avec des jeunes de leurs familles intéressés. Au-delà de cette transmission de leurs savoirs et savoir-faire, ils ont également saisi cette opportunité pour véritablement transmettre leur goût et leur fierté de la maîtrise des matériaux de construction locaux et du travail bien fait !

MATÉRIAUX & TECHNIQUES

Les mausolées de Tombouctou sont essentiellement construits avec des matériaux disponibles localement.

LA TERRE. Il y a plusieurs qualités de terres disponibles à et autour de Tombouctou. Les maçons maîtrisent des qualités qui diffèrent en les utilisant pour différents ouvrages. Les terres très argileuses destinées aux enduits extérieurs doivent aujourd'hui être recherchées à une certaine distance de la ville.

LA TERRE CUITE. Utilisée pour les gargouilles et de petits carreaux utilisés en protection des terrasses.

LA PIERRE CALCAIRE OU ALHORE. À quelques kilomètres de Tombouctou se trouvent des affleurements de bancs de calcaire. Les pierres qui en sont extraites ont de tout temps été utilisées, maçonnées avec de la terre, notamment pour les ouvrages les plus prestigieux, dont les mausolées. Sa qualité est très variable, mais elle est de plus en plus utilisée.

LE SABLE, essentiellement pour le sol et la préparation de certains mortiers.

LE RÔNIER, une espèce de palmier, essentiellement utilisé pour les poutres et les linteaux et les supports-extensions des gargouilles. C'est aussi à partir des feuilles des jeunes pousses de rônier que sont tressées les nattes forment la base sur laquelle plusieurs couches de terre sont mises en œuvre pour assurer l'étanchéité de la toiture.

LE N'DOULEÏ, petit arbuste, fournit les gaulettes qui franchissent les espaces entre les poutres et supportent les nattes.

Ces matériaux locaux sont complétés par d'autres, issus de contrées plus ou moins lointaines, phénomène qui a évolué dans le temps.

Les portes de style Algaloum sont faites en **Bois dur** d'essences diverses qui proviennent de la région de Mopti.

Pendant une longue période, les enduits intérieurs de couleur ocre jaune sont été réalisés avec de la **Terre de Bourem**, du nom de la ville où elle est extraite, située à environ 200 km de Tombouctou.

A partir du XXe siècle, l**e ciment** a fait son apparition, essentiellement utilisé avec du sable pour lier les pierres d'Alhore. Ainsi, depuis longtemps, à l'instar de la mosquée de Sidi Yahia, les murs de certains mausolées ont été doublés avec des pierres d'alhore, ou entièrement reconstruits avec ce type de maçonnerie (p.e. Sidi Mohamed Boukkou, Abdallah et son disciple,...). Limitant le besoin d'entretien, ce mouvement s'était accéléré ces dernières années avec le doublage d'une majorité de mausolées.

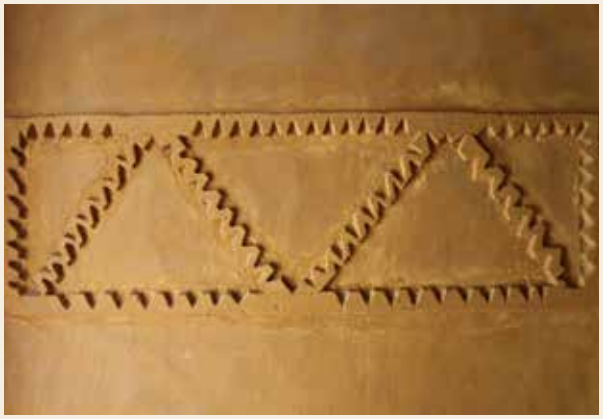

Intérieur du mausolée
de Alpha Moya

LES SAINTS DE TOMBOUCTOU ET LEURS MAUSOLÉES

L'Islam de Tombouctou, venu depuis le Maroc vers la fin du XVIe siècle, à l'époque des Saadiens, est d'obédience soufie. Celui-ci se caractérise par des rites d'initiation et des pratiques secrètes dont certains remontent aussi à des pratiques ancestrales africaines de type animiste. Dans la pratique soufie, le savoir est transmis par des maîtres, souvent rattachés à des « confréries ». Ceux-ci prodiguent donc un enseignement à des disciples, qui comprend les lois coraniques, mais aussi les sciences, la littérature, ainsi que la culture du beau et de l'harmonieux. Le maître soufi (Cheikh) tient souvent une place centrale grâce à ses connaissances en matière d'ésotérisme. Dès lors que celles-ci sont doublées d'une probité morale irréprochable, le maître est élevé par ses proches au rang de saint.

C'est ainsi qu'on compte à Tombouctou des milliers de saints, au-delà du chiffre symbolique de 333 qui a été retenu. Certains d'entre eux se sont vu édifier des mausolées, mais cela n'a jamais été systématique. Ainsi certains des saints les plus reconnu, comme par exemple Ahmed Baba, ont été enterrés dans un certain anonymat, probablement selon sa propre volonté. A l'inverse, la sépulture de Sidi Yahia, le saint patron de la ville a sa sépulture sous le minaret de la mosquée qui porte son nom.

Parmi les 16 mausolées inscrits à la liste du patrimoine mondial, on compte celui de Cheikh Sidi Boulkassoum Attawati décédé en 1530, qui fut enterré à l'Ouest de la ville, Cheikh Sidi Mahmoud disparu en 1550 a été inhumé au Nord, alors qu'Alpha Moya mort en 1594 repose à l'entrée Est de la ville. C'est ainsi que depuis le XVIe siècle, Tombouctou se trouve entourée de saints protecteurs. Ceux-ci font l'objet d'une grande vénération. Si cela est une pratique courante de la part des érudits de la ville, il fut même édicté que : *« il est un devoir pour les gens de Tombouctou de visiter le tombeau de Sidi Yahia même si l'on en est éloigné de trois jours de marche ».*

Les mausolées sont reconstruits !

2015

La deuxième et dernière phase de chantier qui a abouti à la reconstruction complète des mausolées, a été lancée en février 2015, après la le chantier pilote de 2014 et achevée en septembre 2015. Dans ce cadre, la Directrice générale de l'UNESCO, Madame Irina Bokova, s'est rendue en personne à Tombouctou, le 18 juillet 2015, en compagnie du Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Maître Mountaga Tall, et du Ministre de la culture, de l'artisanat et du tourisme, Madame Ramatoulaye Diallo N'Diaye, et du Représentant spécial adjoint de la MINUSMA, Monsieur Arnauld Akodjenou, afin d'inaugurer les huit premiers mausolées reconstruits et saluer le travail conduit par les communautés. Le chantier s'est achevé novembre 2015 avec près de 20 mausolées reconstruits, dont ceux du patrimoine mondial détruits en 2012.

le 4 février 2016, une cérémonie de re-sacralisation a été organisée afin de redonner aux mausolées toute leur dimension sacrée et permettre une réappropriation totale par les familles des différents descendants. Cette cérémonie couronnait ainsi la renaissance culturelle de Tombouctou. En cette occasion, la Directrice générale de l'UNESCO, tout en remerciant tous les protagonistes de cette reconstruction a particulièrement fait passer le message suivant :

Mausolée de Askia Mohamed

« C'était notre promesse, et nous l'avons tenue ensemble. Dans cet effort, nous avons reconstruit davantage que des monuments – nous avons tissé des liens d'amitié que rien ne pourra défaire. Des difficultés persistent, et les dangers n'ont pas disparu, nous le savons. Mais ces bâtiments, debout, sont la preuve irréfutable que l'unité est possible, que la paix est plus forte, que nous y sommes arrivés et que nous pouvons le refaire ».

18 juillet 2015 : les maçons de Tombouctou présentent fièrement un des mausolées à leurs invités de marque.

Ci-dessus :
Mausolée de Alpha Moya

Ci-contre :
Mausolée de Sidi Mahmoud

Ci-dessous de droite à gauche :
Mausolée de El Mokthar, Mausolée de Mohamed Al Foulane Al Macina à Kabara, Mausolée de Ben Amar, cimetière des trois saints.

Murs d'enceinte
des cimetières

Après la reconstruction complète des mausolées faisant partie du bien classé Patrimoine mondial de « Tombouctou », se posait la question de la réfection complémentaire des murs d'enceinte édifiés par le gouvernement du Mali en 2005. En effet, les portails d'entrée ainsi que quelques portions de mur avaient été eux aussi très endommagés lors de l'occupation par les groupes armés, laissant les mausolées facilement accessibles notamment aux animaux en quête de fraîcheur.

Afin de résoudre ce problème, la phase 2 du programme de sauvegarde des patrimoines endommagés du Nord du Mali a compris un volet spécifiquement dédié. Cela s'est concrétisé par la mise en place, dès septembre 2017, d'une étude détaillée de l'état de ces murs d'enceinte et de l'établissement de propositions pour leurs réhabilitations.

Sur cette base, un premier lot de travaux a été programmé, portant sur le cimetière des Trois Saints, considéré comme prioritaire du fait de sa localisation en périphérie de la ville – donc très exposée – et du fait que trois des mausolées les plus importants y sont abrités. Lors de cette réhabilitation des portions de murs ont été restituées, et tous les grands portails décorés de motifs typiques de Tombouctou ont été restaurés. Par la suite, c'est le mur d'enceinte du cimetière où se trouve le mausolée d'Alpha Moya qui a lui aussi pu être entièrement restauré.

Le portail d'entrée du cimetière des Trois Saints était tellement dégradé qu'il a dû être entièrement refait à neuf par les artisans de Tombouctou.

Ci-dessus et première photo ci-contre :
Après les études réalisées fin 2017, les travaux de restauration du mur d'enceinte du cimetière des Trois Saints ont été réalisés en 2018.

Ci-dessus :
mur d'enceinte du cimetière d'Alpha Moya après restauration

Ci-dessus :
entrée du cimetière d'Alpha Moya après restauration

C'est le 19 février 2017 que l'extraordinaire travail de crépissage collectif de la mosquée de Djingareyber a enfin pu être remis en place : un merveilleux symbole d'une confiance retrouvée.

Restauration et crépissage de la Mosquée Djingareyber

Le Gouvernement du Mali, l'UNESCO et leurs partenaires reconnaissent la contribution incommensurable du patrimoine culturel au processus de consolidation de la paix, de la cohésion et du «vivre ensemble». Le programme de réhabilitation du patrimoine culturel endommagé des régions du nord du pays ne se limite donc pas à la reconstruction matérielle mais traite aussi des questions d'identité culturelle, de cohésion retrouvée, de dignité et de reconstruction d'une paix durable au Mali.

C'est dans ce cadre, et en réponse à une des recommandations de la réunion d'experts organisée à Paris en février 2012, qu'une première action symbolique a été mise en place dès août 2013 à Tombouctou : la réfection du crépissage de la mosquée de Djingareyber.

Malheureusement, le 28 septembre de la même année, cette mosquée a été ébranlée par une forte déflagration occasionnée par un attentat suicide perpétré contre le camp militaire situé à 300 mètres de la mosquée. En réponse aux dégâts, l'UNESCO a mis à disposition de la Mission Culturelle de Tombouctou des moyens permettant de remettre les portes en place, de restaurer le minaret et de renforcer l'angle sud-ouest du mur d'enceinte de la cour de prière.

Après une investigation plus poussée, une nouvelle série de travaux a été organisée. Celle-ci a compris quelques travaux d'urgence, ainsi que la restauration de certaines des formes originelles de la mosquée, notamment au niveau des merlons de la façade est, dispositif qui devrait garantir une meilleure tenue dans le temps de la couche de terre protectrice de cet édifice.

Dès lors, la grande cérémonie collective de crépissage a enfin pu avoir lieu, le 19 février 2017, avec une participation très forte de toute la communauté, un symbole fort d'une confiance retrouvée.

Désormais, le processus de restitution de la forme authentique de la mosquée est en marche. Ces formes plus arrondies seront bientôt retrouvées grâce au processus naturel d'érosion qui se produit à chaque saison des pluies d'une part et à son pendant, le rythme réguliers des crépissages collectifs, cycle relancé, garant de la pleine conservation du caractère vivant de cette grande mosquée

La première boule de terre du crépissage est bénie par le grand Imam de la mosquée

Restauration et crépissage de la Mosquée Sankoré

Ci-contre :
Restauration du mihrab et de la façade Est

Située au nord-est de la ville dans le quartier du même nom, elle a été construite à l'époque mandingue (1325-1433) par une riche commerçante. Vers 1582, l'imam Elhadj Al Aqib se lança dans une opération d'agrandissement, en donnant à ce sanctuaire les dimensions de la Kaaba, relevées lors de son pèlerinage aux lieux saints en 1581.

La mosquée est construite en maçonnerie de pierre et de banco. La toiture est supportée par des troncs de palmier sur lesquels reposent des gaulettes, puis des nattes, elles mêmes recouvertes d'une épaisse couche de terre qui assure l'étanchéité.

Le style architectural est un peu différent de celui de Djingareyber, avec notamment une forme quasi pyramidale pour le minaret (15 m de haut), bien visible puisque celui-ci est positionné en façade (sud). La grande salle est divisée par trois séries de colonnes qui délimitent les cinq travées utilisées pour la prière d'hiver. La partie nord de la mosquée servait de salles de classe à l'université de Sankoré.

L'ensablement a toujours constitué un danger pour ce joyau. En 1952, le sable avait atteint la hauteur de la mosquée, la toiture fut défaite et les murs relevés. C'est à cette époque que la façade fut revêtue de pierres taillées.

Sous l'impulsion de son Imam et du maçon responsable, cette mosquée a toujours fait l'objet d'une attention particulière. C'est ainsi que dès la libération, cette mosquée a immédiatement bénéficié de l'organisation d'un entretien traditionnel : le crépissage.

Toutefois, lors d'inspections un peu plus poussées, organisées à l'initiative du chef de la corporation des maçons, un certain nombre d'éléments structurels a été vérifié et certaines faiblesses confirmées. C'est ainsi que dans le cadre du programme de réhabilitation, des travaux ont été réalisés. Ils ont porté essentiellement sur :

- la réfection du mur est, affecté par la présence d'humidité avec réparation côté intérieur et doublage en pierres d'alhore en partie basse côté extérieur;
- la réfection de l'enduit de la salle des prières principale ;
- la création d'un canal superficiel de drainage devant la façade est ;
- quelques changements de poutres et de linteaux qui couvrent les passages entre les travées ;
- de petites réparations en acrotère.

À la demande de l'Imam et du chef de la corporation des maçons, un léger rehaussement de la toiture a été réalisé, venant compenser le phénomène d'ensablement. Ceci réalisé, une nouvelle cérémonie de crépissage complet de la mosquée a été organisée début novembre 2018.

Ci-dessous :
Les travaux de crépissage de la mosquée sont encouragés par le rythme des percussions

Ci-dessus :
Restauration de la toiture au niveau des couloirs entourant la base du minaret

Travaux de réfection de la mosquée de Sidi Yahia, essentiellement préventifs

Restauration de la Mosquée Sidi Yahia

La mosquée de Sidi Yahia est située au centre de l'ancienne ville. Selon la tradition orale, elle fut construite vers 1400 par le marabout Cheick El Mokhtar Hamallah, dans l'attente d'un saint providentiel qui viendrait l'occuper. La prédiction se réalisa quarante ans plus tard : un chérif du nom de Sidi Yahia El Tadlissi se présenta en réclamant les clés.

Cet édifice fut aussi restauré en 1577-78 par Elhadj l'imam Al-Aqib. Il sera transformé de façon plus radicale en 1939, avec un recouvrement intégral de la structure d'origine avec des pierres taillées. Le minaret prit en cette occasion une allure de tour crénelée et la façade fur complètement remaniée avec une série d'arcs en ogive.

Cette mosquée est la plus petite des trois anciennes mosquées de Tombouctou inscrites au patrimoine mondial. En effet, elle ne comprend que trois allées pour les prières d'hiver et une cour extérieure pour les prières d'été. Ceci dit, elle a une importance toute particulière puisque à sa mort, Sidi Yahia fut élevé au rang de saint homme et deviendra en fait le premier des saints de Tombouctou, le saint patron de la ville.

Particularité de son mausolée, celui-ci se confond avec le minaret de la mosquée, à l'instar de la disposition choisie à Gao pour le tombeau des Askia. Ce statut tout particulier de ce mausolée a dû le protéger des velléités des groupes armés qui n'ont jamais tenté d'atteindre directement les mosquées historiques.

Avec sa particularité structurelle, cette mosquée ne nécessite pas d'entretien régulier. Ceci n'empêche pas qu'il reste nécessaire d'effectuer quelques réparations à intervalles. En 1996, avec le soutien de l'UNESCO et l'expertise technique de CRAterre, des travaux assez importants avaient été réalisés.

Presque trente ans plus tard, et bien sur quelques reprises effectuées entre temps par la communauté qui se retrouve dans cette mosquée, il est apparu à nouveau utile d'intervenir de façon plus approfondie. Suites à des investigations, des travaux ont été mis en œuvre par les maçons de Tombouctou assistés par le bureau d'architecture Architerre. Ils ont compris :

- le dégagement d'un fort surplus de sable dans la cour du cimetière côté ouest et la réfection du mur d'enceinte ;
- de nombreuses réparations au niveau des toitures et des acrotères ;
- la révision de la cour extérieure des prières qui par erreur avait été carrelée, et ce avec un pavage en pierres d'alhore et un système de drainage superficiel rectifié ;
- le démontage et la reconstruction du mur d'enceinte est et de son mihrab qui menaçaient de s'effondrer

Ces travaux faits, des questions subsistaient quant à l'état du minaret dont la structure particulière est difficile à analyser. Ainsi, une attention plus particulière lui a été prêtée lors de la phase 2 du projet.

La porte secrète de Sidi Yahia

Sur la base des constats réalisés sur le terrain et d'échanges avec les acteurs locaux, c'est fin 2015 qu'un programme de travail a été préparé par l'expert national, Baba Fallo Keita pour permettre la réinstallation de la porte secrète de Sidi Yahia qui comprenait non seulement la restauration de la porte elle-même, mais aussi la remise en état de la maçonnerie du mur de clôture du cimetière de la mosquée, les piliers supportant la porte et le tympan qui la couronne.

Les travaux de maçonnerie ont été réalisés dans le cadre du travail sur l'ensemble de la mosquée. Pour ce qui est de la porte, celle-ci a fait l'objet d'une attention toute particulière, basée sur une étude fine de son état, les restes de celle-ci ayant été récupérés par le comité de gestion de la mosquée après son arrachement. Suite aux séances de travail avec le menuisier de la mosquée, des schémas et croquis ont été effectués sur les morceaux récupérés des battants en bois et les modalités d'actions ont été décidées.

L'un des deux battants de la porte secrète a été restauré par reconstitution, avec exclusivement les planches récupérées des portes cassées encore utilisables. Cette opération, bien que délicate et difficile, a permis de conserver, autant que possible, les matériaux originaux de l'ancienne porte, en vue de préserver des traces du passé. Les décorations métalliques qui ont pu être récupérées ont également été réutilisées.

Le second battant a été reconstitué à l'identique en utilisant du bois nouveau, faute de disponibilité d'anciens morceaux provenant de la porte détruite. Cette opération utilisera toutefois les éléments métalliques encore en bon état de l'ancienne porte secrète.

Ce travail a été réalisé dans la première moitié de 2016, ce qui a permis d'organiser la remise en place au début du mois de septembre. Ainsi, une cérémonie officielle a été organisée le 19 septembre 2016 pour célébrer cela, cérémonie qui a y compris permis la re-sacralisation de cette porte.

En cette occasion, madame Mbaranga Gasarabwe, Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général pour la MINUSMA a déclaré :
«Si nous sommes tous réunis aujourd'hui, c'est pour fermer ensemble cette voie qui a été ouverte vers l'obscurité, l'extrémisme violent et le fondamentalisme. En réhabilitant cette porte, la ville de Tombouctou et le Mali tout entier réaffirment leur volonté de rester sur le chemin de la lumière, de la tolérance, de la paix, et du respect des diversités, dans l'esprit de l'accord de paix.»

Ci-contre :
Photo de famille lors de la cérémonie de remise en place et de sacralisation de la porte secrète organisée le 19 septembre 2016

Ci-dessus de gauche à droite :
Mission d'évaluation : inspection des éléments restants de la porte secrète et étude de l'état de la structure de l'encadrement
Sortie de la porte arrachée qui avait été stockée à l'abri en pensant déjà à sa possible restauration
Alassane Maiga, le Menuisier à qui la restauration de la porte a été confiée

Ci-dessous :
La porte restituée attire le regard des passants

La porte secrète de Sidi Yahia est une des nombreuses représentations matérielles de la facette ésotérique du caractère soufi de l'islam de Tombouctou. Celle-ci n'est pas unique. Des portes ou fenêtres ayant des valeurs similaires existent au niveau des autres mosquées historiques de la ville. Selon la culture populaire locale, l'ouverture de ces portes secrètes seraient synonyme de la fin du monde. Il faut toutefois comprendre que les interdictions décrétées par les anciens se propagent dans le temps, souvent avec une tendance à amplifier leur caractère mystérieux. C'est ainsi qu'une simple interdiction d'entrée dans une cour de cimetière – avec des raisons éventuellement sanitaires ou encore pour mieux protéger les sépultures - a pu se transformer en tabou, assorti d'une menace du courroux divin.

Le Minaret
de la mosquée de Sidi Yahia

Lors des études réalisées en 2015 sur la mosquée de Sidi Yahia, des difficultés avaient été rencontrées pour procéder à un diagnostic précis de la structure du minaret, à la fois pour des questions d'accessibilité et de complexité de cette structure. En effet, le Minaret visible actuellement n'est autre qu'une structure qui a été édifiée autour du Minaret original lors des travaux d'amélioration qui avaient été financés par l'administration française en 1939.

Fin 2017, une étude plus approfondie a pu être menée, sans toutefois donner toute satisfaction quant à la précision des données recueillies. C'est ainsi qu'en 2018, décision fut prise de procéder à un démontage partiel devant permettre de faire un diagnostic plus précis de cette structure, notamment pour préciser son fonctionnement structurel actuel, et aussi pour envisager des reprises au niveau des fondations ainsi qu'au niveau de la toiture et enfin, vérifier la stabilité du pinacle central.

Ce travail de démontage partiel fut réalisé au mois d'octobre 2018. Avec une capacité d'inspection enfin améliorée, il a été possible d'établir un diagnostic plus précis, plutôt rassurant quant à la capacité porteuse du pilier central du minaret d'origine. De ce fait, les travaux qui furent effectivement réalisés ont porté uniquement sur de petites reprises en sous-œuvre au niveau de la fondation et du haut du pilier central, le changement de quelques-unes des pièces de bois de la toiture et de leurs appuis, la réfection complète du dallage en petits éléments de terre cuite de la terrasse, et enfin le rejointoyage des éléments du parapet et créneaux qui couronnent le mur externe.

Ci-dessous :
L'équipe des maçons en charge des travaux lors de la visite de chantier réalisée par les responsables du Bureau de l'UNESCO à Bamako

En haut :
Démontage de la structure de la toiture du minaret en vue de l'analyse de son état de conservation
En bas à gauche :
Préparation des pierres d'alhore en vue de la restauration
En bas à droite :
Réfection complète de la protection de la toiture réalisée avec les traditionnelles petites briquettes de terre cuite

Ci-dessus :
Vue générale des travaux sur le minaret depuis la cour-cimetière de la mosquée

Échanges entre l'architecte et les maçons sur la base d'un croquis préparé in-situ

Vue de l'ouverture réalisée en toiture pour compléter le diagnostic de son état

Ci-dessus :
Atelier de confection de boites de conservation

Ci-dessus :
Dépoussiérage des manuscrits

Ci-dessus :
Numérisation page par page

Ci-dessous :
Manuscrits en attente de traitement

Sauvegarde et conservation des Manuscrits anciens

Durant l'occupation des régions du nord par les groupes armées, les communautés locales, avec l'appui de l'ONG SAVAMA, ont réussi à exfiltrer la plupart des manuscrits à Bamako dont 22 450 de l'IHERI-AB et environ 377 000 appartenant à plusieurs familles de Tombouctou et de la région.

Cet immense effort collectif et périlleux, a permis de sauver les manuscrits de la destruction. Mais la majorité d'entre eux se trouvait confrontée à d'autres problèmes inquiétants liés à leur état de dégradation, leur sécurité et leurs conditions de conservation dans plusieurs lieux d'accueil provisoires à Bamako.

Deux études techniques visant à permettre la mise en œuvre effective des activités de conservation des manuscrits anciens du Mali ont été menées en 2015 : une étude sur le processus et le coût de fabrication des boites de conservation ; ainsi qu'une étude diagnostique sur les différents projets de sauvegarde des manuscrits anciens, mis en œuvre au Mali, entre 2010 et 2015.

Par ailleurs, 14 gestionnaires de manuscrits de Tombouctou et Barouéli, parmi lesquels des agents de l'IHERI-AB et des propriétaires privés membres du réseau de l'ONG SAVAMA DCI, ont été réunis lors d'un atelier de formation organisé du 5 au 14 juin 2015 à Bamako. Réunir ces deux types de publics était essentiel, l'enjeu étant de développer des approches communes de la conservation et de la numérisation des manuscrits, pour poser les bases d'une protection durable.

LE PROCESSUS DE CONSERVATION DES MANUSCRITS

LE NETTOYAGE :
Cette première phase est déterminante. Il s'agit de débarrasser les manuscrits des poussières ou autres corps collés à la surface des feuilles, tels que les pondéraux des insectes, les champignons, etc. Les matériels nécessaires à cette opération sont des brosses à nettoyer fines et des masques de protection.

LA CONFECTION DES BOITES DE STOCKAGE :
La confection de boites de stockages réalisées à partir de carton neutre est la meilleure solution connue pour prolonger la durée de vie des manuscrits. Elle passe par plusieurs étapes :

- la prise des mesures : longueur, largeur et hauteur ;
- la coupe : reporter les mesures sur le carton brut et à procéder ensuite à la découpe ;
- le montage : il consiste à coller les différents éléments pour former la boîte, et la recouvrir d'une toile de lin fine, également neutre.

L'ÉLABORATION DU RÉPERTOIRE :
Cette étape consiste à identifier les manuscrits (titre, auteur et thème) et à organiser l'information en vue de faciliter leur utilisation et valorisation. Les étapes suivantes sont nécessaires à la réalisation de cette opération :

- la lecture méthodique du manuscrit : ordonner les pages, localiser le début et la fin du manuscrit ;
- l'extraction des informations : à la suite de la lecture, les informations sont annotées sur la fiche du répertoire en arabe ;
- la saisie des fiches : les fiches faites manuellement sont envoyées à la saisie ;
- la traduction et la transcription : les fiches sont données à la traduction et sont retranscrites ;
- l'Impression finale du répertoire : après correction, les deux versions du répertoire, arabe et françaises, sont imprimées et reliées.

Manuscrit enluminé

Manuscrits anciens : De la conservation à la mise en valeur

Les études et activités de formation menées dans le cadre de cette première phase, ont permis d'une part, de s'inscrire en cohérence avec les efforts des autres partenaires internationaux et, d'autre part, d'optimiser le coût et le temps de confection de boîtes de conservation.

Pour soutenir ces nécessaires efforts de conservation des manuscrits à Bamako, des équipements de conservation et numérisation ont été fournis à l'IHERI-AB afin de renforcer significativement leurs capacités opérationnelles de numérisation et de conservation physique des manuscrits. Le programme de réhabilitation a aussi permis d'appuyer la confection de 7 100 boîtes de conservation de la SAVAMA DCI pour la conservation de 54 600 manuscrits, et 2 000 boîtes de conservation de l'IHERI-AB pour la conservation de 6 000 manuscrits.

Dès lors, le processus de conservation durable est désormais en marche. Alors que les manuscrits sont maintenant mieux répertoriés, il est aussi envisagé de mieux mettre en valeur leur contenu. Une première étude sur les messages de paix et de réconciliation transmis par l'Islam ont déjà été publiée par SAVAMA en 2015, mais d'autres comme par exemple une étude sur l'architecture et la construction à Tombouctou, mériteront d'être menées.

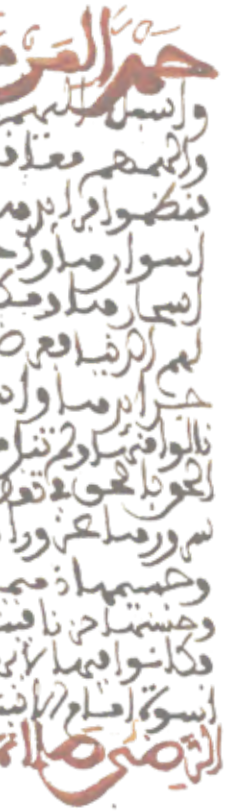

Visite d'Irina Bokova, Directrice Générale de l'UNESCO, à l'IHERI-AB-T, juillet 2015

Manuscrits anciens
La sauvegarde bientôt achevée, la mise en valeur se poursuit

Si le déplacement des manuscrits à Bamako a été salvateur, l'inquiétude continue de planer sur leur sort dans un climat caractérisé par son fort taux d'humidité et la pollution de l'air ambiant. C'est ainsi que les efforts ont donc dû être renouvelés pour finaliser le travail de protection contre les attaques externes en les stockant dans des boîtes à carton neutre (dépourvu des éléments nuisibles) et hermétiquement fermées.

Dans cette perspective, en 2017-2018, l'UNESCO a encore permis la fabrication de 1000 boîtes qui ont permis de protéger 10 000 manuscrits préalablement répertoriés. Depuis 2013, c'est désormais 348 828 manuscrits qui ont pu être répertoriés et traités, soit un peu plus de 90% du total de 377 491 manuscrits qui ont été transférés à Bamako.

Fort de cela l'exploitation et la valorisation du contenu de ces manuscrits a pu être renforcée. Ainsi, une nouvelle sélection a été faite avec comme résultat, l'édition critique de trois manuscrits composés et rédigés au début du XIXe siècle par l'érudit d'origine Nigériane, l'imam Abdullah Dan Fodio :

- ***Maṣāliḥ al-Insān al-Muta-'aliqa bi al-Adyān wa al-Abdān***,
qui porte sur les droits de l'homme ;
- ***Sabīl ahl al-Ṣalāḥ ilā al-Falāḥ***,
qui est, en quelque sorte, un traité d'éducation civique ;
- ***Nayl al-Marām min Shiyam al-Kirām***,
qui fait l'apologie de la Culture de la paix.

Les manuscrits de Tombouctou, une source de connaissances sur de nombreuses thématiques qu'il convient désormais de mieux exploiter.

La visite réalisée le 15 mai 2018 dans les locaux de l'ONG SAVAMA-DCI a permis de constater que, très bientôt, l'ensemble des manuscrits de Tombouctou sera hors danger

Réhabilitation des bibliothèques de manuscrits

RÉHABILITATION DES BIBLIOTHÈQUES PRIVÉES

La ville de Tombouctou comporte de nombreuses bibliothèques privées de manuscrits anciens. Une mission menée en novembre 2013 par l'UNESCO pour affiner et actualiser leur diagnostic suite aux dégradations entraînées par l'attentat à la voiture piégée du 28 septembre 2013 a permis de localiser et d'inventorier vingt-trois bibliothèques, de recenser les manuscrits qu'elles contenaient et d'en décrire la structure et les équipements. Elle a permis également de réaliser les études techniques en vue de la réhabilitation des 4 premières bibliothèques jugées prioritaires au regard de leur état de conservation et de leur importance.

Ci-dessus :
Maçonnerie de pierres d'Alhore

Sur la base de ces études préliminaires, les travaux ont été engagés en novembre 2014 pour trois de ces bibliothèques (Ben Essayouti, Al Wangari et Boularaf) avec un financement de la MINUSMA (programme QIPS). Comme pour les mausolées, les travaux ont été réalisés par la corporation des maçons de Tombouctou, sous la direction des maçons désignés par les différentes familles gestionnaires et le suivi de l'architecte désigné par l'UNESCO (Sébastien Diallo).

Ci-dessus :
Réfection de fenêtre suite à l'explosion de septembre 2013

Les chantiers ont été mis en œuvre dans le respect des techniques et matériaux locaux et des pratiques culturelles associées à la construction. Les travaux de restauration comprennent notamment la consolidation ou la réparation des murs et toitures, la réparation des réseaux, la reprise des enduits, décorations et menuiseries. Ces bibliothèques ont été inaugurées le 26 novembre 2015 et ont été toutes équipées par la SAVAMA en août 2016.

Sur la base de cette triple expérience, les études techniques préalables à la restauration de sept autres bibliothèques ont été réalisées en juin/juillet 2015. Suite à cela, trois de ces bibliothèques ont été retenues pour la seconde phase des travaux de réhabilitation ; les bibliothèques Fondo Kati, Mama Haidara et Mohamed Tahar. Cette seconde phase de réhabilitation des bibliothèques, a été lancée fin 2016 pour une durée prévisionnelle de six mois.

Ci-contre :
Réfection complète de la grande façade de la bibliothèque Ben Essayouti

Ci-contre :
Réfections de toitures

Ci-dessus :
Le portail d'entrée de la bibliothèque Al Wangari après sa restauration

Les travaux de la bibliothèque Ben Essayouti sont terminés
Ci-dessus :
Façade principale
Ci-contre :
La cour intérieure

Ci-dessous :
Visite officielle de la Bibliothèque Al Wangari par Mme Mbaranga Gasarabwe, Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général pour la MINUSMA

Vers un retour des manuscrits

BIBLIOTHÈQUES PRIVÉES, LA PRÉPARATION DES CONDITIONS DU RETOUR

La réhabilitation des bibliothèques de manuscrits de Tombouctou est une chose, le retour des manuscrits dans la ville en est un autre. C'est pour aborder ce questionnement qu'un séminaire sur les conditions du retour des manuscrits à Tombouctou a été organisé les 5-6 novembre 2014 à Bamako. Il a rassemblé 15 acteurs clés (experts, décideurs ou chercheurs).

Chacun apportant son expérience personnelle, ces participants ont pu donc débattre des conditions générales à mettre en place en vue de s'assurer de la meilleure protection possible pour les manuscrits en cas de conflits armés ou de catastrophe naturelle et les mesures spécifiques à envisager pour protéger les manuscrits après leur retour à Tombouctou.

Il a notamment été recommandé d'élaborer une note stratégique sur la conservation et le retour des manuscrits à Tombouctou, de proposer un plan d'action pour la conservation, la numérisation et la sécurisation des manuscrits à Tombouctou en se basant sur les processus qui avaient pu être mis en œuvre en 2012.

Au-delà, il a été recommandé de développer un plan de réhabilitation pour les locaux de l'IHERI-AB à Tombouctou et d'actualiser et consolider ses statuts. Une partie de ces recommandations a été réalisée dans le cadre du présent projet.

Ci-dessous :
Tri des manuscrits en fonction de leur taille et de leur importance

Ci-dessous :
Visite de la bibliothèque Ben Essayouti par le ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme le 24 février 2015.

La symbolique du cavalier Al Farouk est très forte à Tombouctou et la population y accorde une place importante dans les histoires et légendes préservées depuis plusieurs siècles.

Selon El-Boukhari Ben Essayouti, chef de la mission culturelle de Tombouctou, *« El Farouk est le génie protecteur de Tombouctou. C'est un cavalier blanc, habillé de boubou blanc, de babouches blanches, de litham blanc et qui conduit un grand cheval blanc doté d'une cloche au son lugubre et grave. Il n'apparait que très tard dans la nuit ; de minuit jusqu'au premier appel à la prière de l'aube pour chasser les génies malfaisants et aussi toutes les personnes qui mènent une vie dissolue, les voleurs, brigands, etc.»*

Le monument avec la statue d'Al Farouk a donc été érigée en commémoration de la légende de ce génie protecteur et sa reconstruction a fait partie des priorités exprimées dès la libération de 2013 par les populations de Tombouctou.

En haut :
Le monument Al-Farouk avant sa destruction le 27 octobre 2012
En bas :
Le même monument après sa destruction (cliché de Mai 2013)

Le monument Al Farouk

Dans la perspective de la nécessaire reconstruction du monument Al Farouk situé à l'entrée de la ville, place de l'indépendance, un travail spécifique a été mené depuis 2014. Après une collecte de données et d'archives, une analyse urbaine a été faite, base sur laquelle un programme a été élaboré en vue du lancement d'un concours d'architecture.

Celui-ci a été lancé par l'Ordre national des architectes mi-avril 2015. Les propositions reçues ont été examinées par un jury composé de représentants du Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme et de l'Ordre national des architectes. Sept équipes ont été présélectionnées et invitées à préparer un projet architectural. L'équipe lauréate a été désignée en septembre 2015.

Depuis lors, un travail complémentaire visant à intégrer les recommandations apportées pour optimiser l'insertion paysagère des aménagements a été réalisé par le bureau d'architecture retenu : AUDEX. Le dossier ayant été approuvé, il a été possible de lancer les appels d'offre, ce qui a permis de lancer les travaux de mise en œuvre courant 2018.

La taille du monument et une certaine complexité n'ont pas rendu la tâche facile, notamment pour ce qui est de la préfabrication et du transport du complexe statuaire central. Mais les travaux avancent permettant d'envisager la réception finale de ce projet avant la fin de 2019.

Ci-dessus dans le texte :
Le lauréat du concours lancé par l'UNESCO reçoit son prix des mains de Mme la Ministre de la Culture

Ci-dessous :
La nouvelle statue du cavalier mythique en cours de fabrication

Ci-contre :
Vue plongeante sur le chantier depuis la terrasse du Gouvernorat

Ci-dessous :
Les acteurs du projet posent fièrement devant la nouvelle statue d'Al Farouk

En-bas :
Diverses étapes de la mise en place du monument

Préservation de l'habitat dans la Médina de Tombouctou

L'occupation de Tombouctou a engendré des mouvements de population dont une grande partie vers Mopti et Bamako. Cela a provoqué une crise économique majeure dans la ville avec des répercussions importantes sur l'entretien et donc sur l'état général du bâti. L'habitat des couches populaires les plus pauvres mais aussi des artisans et petits commerçants s'en est trouvé affecté, parfois assez sévèrement.

Conscient de cette situation, le Maire de Tombouctou a sollicité l'assistance de ses partenaires. C'est ainsi que l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) a pris la décision de l'aider à lancer un programme d'appui pour la redynamisation du tissu socio-économique de la commune urbaine dont le travail sur l'habitat constitue un volet important. Celui-ci est réalisé par la Mairie qui a recruté un expert en patrimoine pour suivre ce projet en s'appuyant sur l'encadrement et l'expertise technique du bureau d'architecture AUDEX. La maîtrise d'ouvrage déléguée du projet a été confiée à la DNPC, qui a travaillé avec l'appui de l'UNESCO et une assistance méthodologique et technique de CRAterre.

Dans ce cadre, les modalités de sélection des familles bénéficiaires ont été établies, permettant de sélectionner un premier lot de 12 familles dont l'habitat était en situation de risque. Le musée municipal et un musée privé ont aussi été pris en compte dans la première phase qui a été réalisée en juin-juillet 2014.

Les travaux sont essentiellement préventifs, portant sur les reprises de toitures, la réfection des soubassements des murs et le traitement des abords (cours, ruelles) afin de revenir à un habitat décent. Toutefois, des efforts ont aussi été faits pour proposer des finitions de façade qui soient valorisantes permettant aux familles de retrouver leur dignité, et même une certaine fierté.

Ci-contre :
Diverses étapes des travaux dans la médina
À droite :
Le musée Almansour Korey

Ci-contre :
Madame veuve Nana Ber, heureuse et fière d'avoir retrouvé un habitat de qualité est désormais prête à se lancer dans des travaux complémentaires dans sa cour. Les briques d'adobe sont stockées devant chez elle à cet effet.

Médina de Tombouctou

De la phase pilote à un impact plus généralisé

Une deuxième phase de douze maisons a été réalisée en mai-juin 2015, et une dernière de dix autres a été programmée et exécutée fin 2015, début 2016. Ce programme, qui a un impact immédiat avec des moyens relativement réduits, est extrêmement apprécié et mériterait d'être poursuivi encore sur quelques années. Celui-ci s'est d'ailleurs vu attribué le « Prix International CGLU – Ville de Mexico – Culture 21 » qui a pour objectif de reconnaître les leaders, villes ou personnalités qui se sont distinguées par leur contribution à la culture en tant que pilier du développement durable. Fort de cette distinction attribuée par le CGLU (Cité et Gouvernement Locaux Unis), l'idée est désormais de mobiliser des soutiens afin de développer un projet ayant pour objectif de toucher un total d'environ deux cent familles dans le tissu ancien qui ont été identifiées comme vivant des conditions d'habitation très précaires.

Au-delà de cet impact direct, ce projet a offert l'opportunité de commencer la réflexion sur l'amélioration des pratiques constructives, tel que recommandé lors du séminaire national tenu à Bamako en juin 2013. Les résultats d'une telle étude pourraient être diffusés grâce à des efforts en matière de renforcement des capacités locales de formation professionnelle qui pourraient être maintenus dans le cadre du jumelage entre le Conseil Régional de Tombouctou la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

De tels efforts ne pourront qu'être bénéfiques pour la ville de Tombouctou, y compris dans la perspective partagée par les parties prenantes locales d'une démarche d'extension du bien tel qu'actuellement inscrit à la liste du patrimoine mondial avec la prise en compte de l'ensemble du périmètre du tissu ancien de la ville.

Ci-dessus :
Malaxage du mortier pour une réfection de toiture

Ci-contre :
Véranda en arcature donnant sur la terrasse, une disposition typique de la maison tombouctienne

Page de droite :
Les restaurations sont faites avec les matériaux traditionnels : colonnes en pierre d'alhore et enduit de terre *sanfa sanfa*

Ci-dessus :
La petite cour intérieure sert de cuisine externe

Ci-dessus :
Une des bénéficiaires du projet financé par l'AIMF pose devant sa porte

Ci-dessus :
Une belle porte redonne fierté au propriétaire : un sentiment essentiel

Les musées de Tombouctou et Gao

Suite à la mise en œuvre des nécessaires travaux de réfection sur les différentes structures muséales de Tombouctou et de Gao, dès fin 2017, il a été possible de lancer la remise en état de leurs expositions. Ces travaux ont pu être réalisés courant 2018 ce qui a permis la réouverture au public de ces musées.

Les réserves ont désormais des dispositifs de stockage adaptés

Une des belles maquettes de maison tombouctienne typique de la collection du musée

Préparation d'un nouveau panneau d'exposition

À Tombouctou

Le musée de Bouctou a entièrement été réinstallé avec une exposition mise à jour, notamment avec des apports iconographiques complémentaires : photographies anciennes et nouvelles prises de vue. Le mobilier a aussi été entièrement revu, composé de supports et de vitrines qui permettent de mieux mettre en valeur les objets présentés. Enfin un travail de composition a aussi été fait dans la cour où se trouve le puit de Bouctou. En tant que propriétaire de ce lieu, la Marie a remis en place le poste de responsable chargé à la fois de la surveillance et de l'organisation des visites.

Par ailleurs, le musée privé Al Mansour a lui aussi bénéficié de quelques travaux de base permettant à cette structure de reprendre son activité. Outre une exposition rafraichie, des meubles de stockage d'objets fragiles ont aussi été fournis.

Vue générale de l'intérieur du musée rénové

Le musée de Gao dont la construction n'avait pu être achevée avant l'occupation est désormais fonctionnel

Vue générale de l'intérieur du musée (hall d'entrée)

Une des vitrines présentant des vestiges archéologiques

Reconstruction d'une tente touareg typique de la région de Gao

À Gao

Le Musée du Sahel a enfin ouvert ses portes. En effet la fin de sa construction avait coïncidé avec la période d'occupation et de nombreux travaux de finition restaient à faire avant de pouvoir y transférer l'exposition présente dans les anciens locaux et qui fort heureusement avait pu être protégée des velléités destructrices des groupes armés lors de leur présence en 2012.

Le nouvel édifice enfin opérationnel et sécurisé, l'ensemble des collections a pu être déplacé, soit directement mis en valeur dans la nouvelle exposition, soit stocké dans la réserve aménagée à cet effet. Tous ces travaux ont été faits dans un esprit participatif, notamment en associant les Chefs traditionnels, les Jeunes et les élus.

Quelques-uns des éléments de présentation des productions artisanales locales

Tombeau des Askia
Crépissage & travaux préventifs

Suite à la première mission conjointe UNESCO et Ministère de la Culture du Mali (février 2014), une deuxième mission s'est rendue à Gao du 14 au 16 mai 2014. Elle a permis de procéder à un diagnostic détaillé du Tombeau des Askia, notamment en regard des difficultés rencontrées ces dernières années par la communauté pour organiser l'entretien régulier. Cette mission a débouché sur une proposition d'intervention en plusieurs phases.

Dans un premier temps, des moyens furent alloués au Comité de gestion pour faciliter l'organisation des travaux traditionnels d'entretien (le crépissage) avant la saison des pluies, et d'en profiter pour procéder la mise en œuvre de quelques travaux préventifs, à savoir :

- le rechargement et la réfection générale des acrotères, des escaliers et du mihrab ;
- l'assainissement des terrasses et le nettoyage / réfection des entrées de gargouilles ;
- le remplacement de quelques linteaux et de poutres ;
- le désensablement de la cour intérieure du monument.

Ces travaux ont été exécutés au mois de juillet 2014, juste avant la saison des pluies. Ils furent l'occasion de rassembler les élus, les représentants de l'État et les chefs coutumiers représentant les différentes communautés de Gao, Songhoï, Peul, Arabe et Touareg, venus symboliser un cadre de paix retrouvé, le dialogue social et les bienfaits du « vivre ensemble » et ce dans une diversité culturelle remarquable.

Après le geste symbolique de pose des premières boules de banco par ces personnalités, l'événement a été clôturé par les vœux de l'Imam de la mosquée pour la consolidation de la paix, l'entente entre les communautés et, comme il se doit, l'espoir d'une bonne saison pluvieuse.

Diverses vues des travaux de crépissage organisés le 3 juillet 2014 qui montrent bien l'intense activité qui règne en ces moments privilégiés

Ci-dessous :
Rassemblement de tous les responsables des différentes communautés de Gao : un moment important

Tombeau des Askia
Révision de la toiture & des sols

Les conditions de sécurité s'étant améliorées, en mai 2016, il a été possible d'organiser une mission d'expert sur place qui a permis de faire une évaluation de l'efficacité technique du crépissage et des travaux préventifs de 2014 et surtout, d'effectuer des sondages sur la toiture de la partie la plus ancienne de la mosquée. Ceci a permis de vérifier les hypothèses émises sur les causes probables des défaillances constatées, tout d'abord en 2006, puis en 2011.

C'est sur la base de ces constats qu'une nouvelle série de travaux a été lancée, prenant en compte aussi quelques-uns des souhaits du comité de gestion de la mosquée pour l'amélioration des conditions de confort à l'intérieur de la salle de prière principale. Cette série de travaux a été réalisée immédiatement par les maçons responsables de l'entretien de la mosquée, en juin 2015. Elle a comporté :

- le rehaussement de l'épaisseur de la couche de terre protectrice de la toiture principale ;
- le rehaussement des acrotères côté est de la mosquée, le plus exposé ;
- quelques substitutions de poutres de toiture et de linteaux qui étaient défectueux ;
- la réfection du sol intérieur, avec re-nivellement et mise en place d'une nouvelle couche de sable fin ;
- le remplacement des quelques ventilateurs et points d'éclairage.

En 2018, une nouvelle séance de crépissage a été facilitée par l'UNESCO, qui a permis surtout de profiter de cet événement pour poursuivre le travail de rehaussement des acrotères et de la couche d'étanchéité de la partie haute de la toiture ancienne.

Projections pour le futur

Après cette nouvelle étape, il est désormais prévu de procéder à la révision du plan de gestion et à sa mise en application qui visera à progressivement améliorer l'état de conservation et l'authenticité / intégrité du site. Si cela s'avérait possible, une nouvelle phase du projet sera lancée. Même si cela devrait être confirmé lors de l'exercice de planification de la gestion, il est possible d'anticiper les besoins suivants :

- reprise du pilier réparé en 2006 ;
- réparation des portes de l'enceinte pour éviter le vagabondage des chèvres ;
- enduit intérieur ;
- bancotage (sous plafond).

Enfin, d'autres actions prévues au plan de gestion depuis assez longtemps d'actualité. Il s'agit de :

- la reprise du mur d'enceinte (projet à définir) ;
- du déplacement des deux concessions illicites sises sur la place de la pierre blanche (en lien avec la mairie qui a déjà fait savoir aux familles sur place l'aspect illicite de leur installation) ;
- et enfin du marquage de l'ensemble de la place des grandes prières.

Ci-dessus :
Suite aux sondages réalisés, l'ensemble de la toiture de la mosquée a été restaurée avec comme objectif de retrouver une épaisseur de terre homogène garantissant la bonne protection de l'édifice.

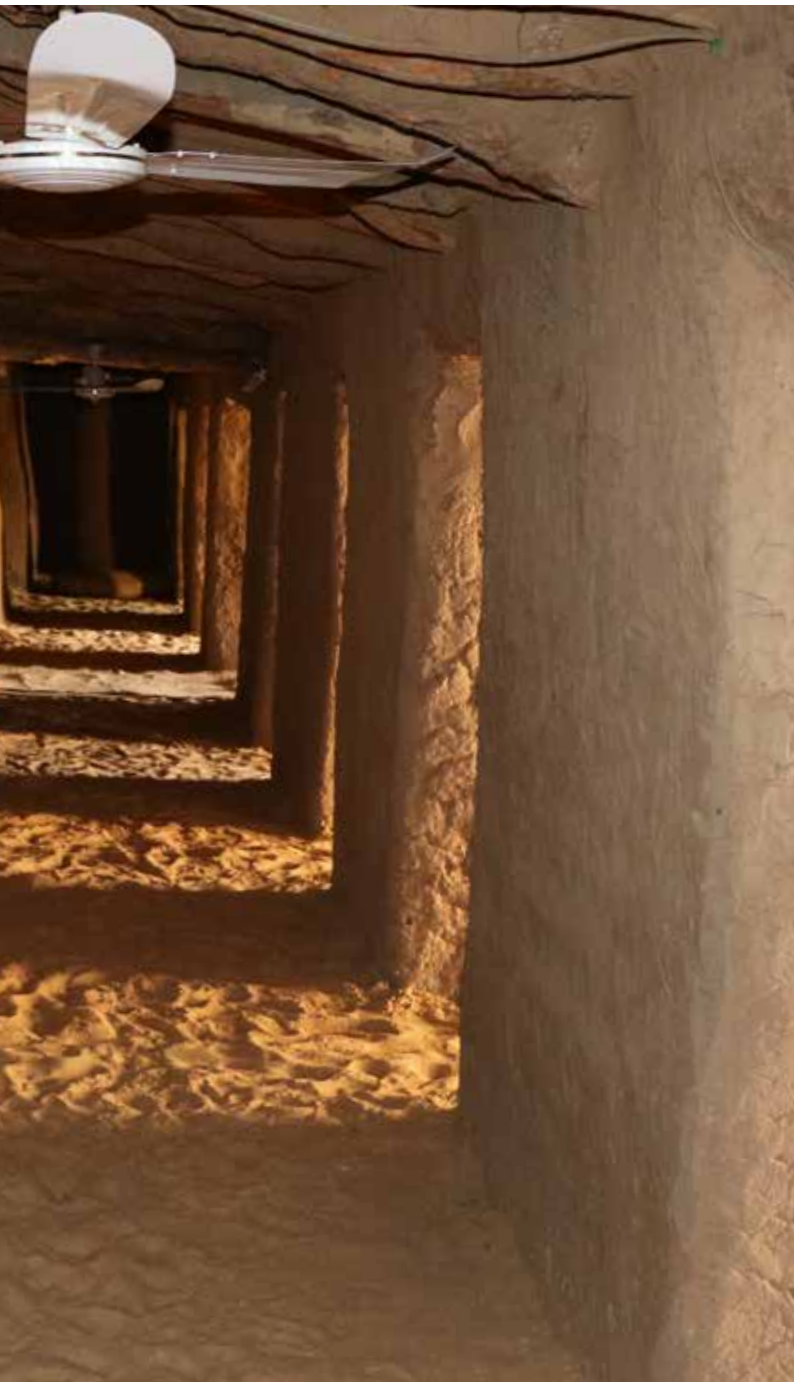

Ci-contre :
Les travées de prières sont redevenues adaptées à la prière collective

Ci-dessous :
Réfection des sols avec nivellement et remise en place d'une couche de sable

Révision des plans de gestion

Dans le cadre de la phase 2 du programme de réhabilitation du patrimoine culturel et de sauvegarde des manuscrits anciens du Mali était prévue la révision des Plans de gestion des quatre biens du Patrimoine mondial du Mali (Djenné, Gao, Tombouctou et Falaise de Bandiagara). Cette tâche a été confiée à M. Lassana Cissé en sa qualité d'expert en patrimoine et développement local. À cet effet, il était prévu d'appliquer un protocole similaire pour chacun des quatre sites, avec successivement :

- une évaluation du précédent plan de gestion et de conservation devant mettre en exergue les progrès réalisés, les difficultés rencontrées et les activités n'ayant pas pu être mises en œuvre ;
- la préparation d'une proposition de révision du plan de gestion proposant des objectifs clairs et réalistes, s'appuyant sur les analyses partagées sur le terrain avec les personnes ressources ;
- l'organisation de séances de restitutions aux parties prenantes de façon à garantir le fait que leur point de vue soit bien pris en compte ;
- la finalisation des nouveaux Plans de gestion et de conservation illustrés par des supports appropriés (cartes et photos).

> ***« La bonne conservation et la gestion efficiente contribuent au maintien de la valeur universelle exceptionnelle des sites du Patrimoine mondial au Mali. »***
>
> **Moulaye Coulibaly**
> Directeur national
> du patrimoine culturel

L'ensemble de ce travail a été réalisé entre fin 2017 et début 2018. Malgré la situation sécuritaire, l'implication des parties prenantes (Communautés, services techniques de l'État, responsables élus des Collectivités territoriales, ONG, Associations, etc.) a pu être assurée à la fois lors des visites de terrain et lors de des séances de restitution organisées sur place. De premières applications de ces nouveaux plans de gestion ont pu déjà être programmées, à l'instar du projet d'électrification solaire de la mosquée de Djenné.

La cérémonie de remise officielle de ces nouveaux plans de gestion a été organisée le 8 novembre 2018 sous la haute présidence de Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement et en la présence de Madame la Ministre de la culture, du Représentant-résident de l'Union européenne, de la Coordinatrice résidente de la MINUSMA et du Chef du bureau de l'UNESCO à Bamako.

Remise officelle des plans de gestion par l'UNESCO au premier Ministre du Gouvernement du Mali

Ci-dessous :
Le village de Bolimba, très représentatif de l'architecture et de l'urbanisme traditionnels de la zone ouest du pays dogon (Pignari)

Porte sculptée dans le village de Banani (Falaise de Bandiagara)

Les statuettes rituelles sont des objets faciles à dérober.

Les poteaux porteurs des célèbres cases à palabre dogon (togu-na) ont des sculptures très prisées des collectionneurs d'art africain.

LISTE ROUGE
DES BIENS CULTURELS OUEST-AFRICAINS EN PÉRIL
ET URGENCE MALI

Pourquoi une Liste rouge ?

L'Afrique de l'Ouest a subi, au cours de son histoire, de lourdes pertes de son patrimoine culturel. L'ICOM, grâce au soutien du Département fédéral de l'intérieur de la Confédération suisse, de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine ainsi que du Département d'État des États-Unis, publie la *Liste rouge des biens culturels ouest-africains en péril*. Ces derniers, bien que protégés par les différentes législations nationales et accords internationaux, risquent d'être commercialisés sur le marché illicite de l'art et des antiquités.

La lutte contre le trafic illicite des biens culturels nécessite le renforcement et la mise en application d'instruments juridiques ainsi que l'utilisation d'outils pratiques.

Le but de la Liste ouest-africaine, préparée en étroite collaboration avec une équipe d'experts nationaux et internationaux, est de garantir aux générations futures l'accès à ce précieux patrimoine.

Protéger le patrimoine culturel

Musées, maisons de vente, marchands d'art et collectionneurs sont exhortés à ne pas faire l'acquisition d'objets semblables à ceux présentés dans la Liste, sans avoir vérifié au préalable, et de façon minutieuse, leur provenance ainsi que la documentation légale correspondante. Tout bien culturel susceptible de provenir de cette région doit faire l'objet d'une attention particulière et de mesures de précaution avant toute éventuelle transaction.

Nous tenons enfin à rappeler que l'ICOM ne fournit aucun certificat d'origine ou d'authenticité. Seules les autorités nationales sont habilitées à délivrer tout type de document relatif à l'exportation et l'importation de biens culturels.

Si vous soupçonnez qu'un bien culturel provenant d'Afrique de l'Ouest a été volé, pillé ou exporté illicitement, veuillez contacter :

Conseil international des musées (ICOM)
22, rue de Palestro - 75002 Paris - France
Tél. : +33 1 47 34 05 00 - Fax : +33 1 43 06 78 62
Courriel : illicit-traffic@icom.museum

REMARQUE IMPORTANTE

Une Liste rouge n'est PAS une liste d'objets volés.

Les biens culturels présentés sont des objets inventoriés au sein de collections d'institutions reconnues. Ils servent à illustrer les catégories de biens culturels les plus exposés au trafic illicite.

L'ICOM souhaite remercier toutes les institutions et personnes qui ont fourni les photographies présentées.

Ci-dessus :
Intervention de M. Aldiouma Yattara lors de l'atelier organisé à Bandiagara

Ci-contre :
La liste rouge publiée par l'ICOM, pour l'Afrique de l'Ouest, version « spéciale » pour le Mali

Étal d'objet artisanal à Djenné, il n'est pas toujours facile de différencier copies et originaux.

Lutte contre le trafic illicite

Dès 2013, des mesures ont été prises pour prévenir le risque de trafic illicite des biens culturels. Des ateliers ont été organisés pour former les forces de police et la douane ainsi que pour le personnel de la MINUSMA avec au total près de 3000 personnes de plus de 50 nationalités qui ont été formées. Par ailleurs, un système d'alerte a été mis en place en cas de suspicion de trafic illicite ou de fouilles archéologiques clandestines.

Entre 2014 et 2016, plusieurs études ont été réalisées qui ont montré la persistance des risques et des travaux de groupe ont permis d'identifier les outils et stratégies de lutte adaptées. En parallèle, le Musée National organisait un atelier avec l'ICOM (Conseil International des Musées) qui a permis de publier une *Liste rouge* révisée pour le Mali début 2017.

La situation restant difficile des points de vue sécuritaire et de précarité économique, fin 2017 plusieurs actions ont à nouveau été menées par l'UNESCO. Il s'agissait principalement de toucher les zones rurales à forte tendance animiste, avec des populations sujettes à la tentation de céder une partie de leurs biens les plus précieux, mais aussi les zones connues par les trafiquants pour leur fort potentiel archéologique (Djénné, Gao).

Quels sont les biens patrimoniaux les plus touchés par ce trafic ? Quels sont les mécanismes de lutte existants et les actions à mener pour améliorer leur efficacité ? Ces questions ont donc à nouveau été abordées lors de deux ateliers animés par Aldiouma Yattara, organisés à Bandiagara puis à Gao, respectivement les 14-15 novembre et 13-14 décembre 2017.

Ces deux ateliers ont permis de développer avec les décideurs et les représentants des communautés des propositions concrètes pour prévenir le pillage et le trafic illicite des biens culturels. Au-delà, ils ont permis de proposer les moyens d'information et de sensibilisation les plus adaptés aux conditions locales pour aider mais aussi responsabiliser les communautés dont le rôle reste essentiel.

Ci-contre dans le texte :
Quelques exemples des célèbres statuettes qu'il est possible de découvrir sur le site de Djenné Djéno (proche de Djenné).

Bilan & perspectives

L'engagement de l'UNESCO et de ses partenaires aux côtés des autorités maliennes pour la Réhabilitation du Patrimoine culturel et la Sauvegarde des Manuscrits anciens du Mali s'est inscrit dans un cadre global d'appui de la communauté internationale aux efforts nationaux de sortie de crise et de restauration d'une paix durable. C'est en se basant sur ce consensus international que l'UNESCO a agi dès 2013 pour tenir sa promesse de réhabiliter et reconstruire les Patrimoines endommagés en 2012 par les groupes armés au Nord du Mali, et sauvegarder les manuscrits anciens ainsi que les valeurs universelles exceptionnelles des biens du Patrimoine mondial du Mali.

Cette première phase avait permis de rassembler les acteurs à même de mener les indispensables études et recherches à partir desquelles il a été possible de programmer puis mettre en œuvre la reconstruction des mausolées détruits. Elle a aussi permis d'engager des actions pour la sauvegarde des Manuscrits anciens délocalisés à Bamako, de réhabiliter des mosquées, des musées, et de revitaliser le tissu socio-économique de Tombouctou. Enfin, des efforts avaient été faits en matière de renforcement des capacités institutionnelles aux niveaux local et national.

Ces réalisations ont contribué à un début de réparation des préjudices subis par les communautés locales qui ont retrouvé l'espoir et repris des forces pour se relever. Cela a permis de confirmer que la valorisation de la culture est non seulement un vecteur essentiel pour restaurer les liens de complémentarité et de coexistence séculaires, mais est aussi essentielle pour le « co-devenir » d'une société pluraliste et tolérante. Pour illustration, en juin 2014, le crépissage du Tombeau des Askia, placé sous les auspices de la réconciliation et de la paix, avait rassemblé les responsables de toutes les communautés de la ville de Gao. Et ce même esprit a été retrouvé à Tombouctou avec, après des années d'interruption, l'organisation de la grande cérémonie du crépissage de la mosquée de Djingareyber en février 2017.

Néanmoins, les résultats atteints à l'issue de cette première phase ne pouvaient occulter les difficultés rencontrées dans sa mise en œuvre. En effet une mobilisation budgétaire restée insuffisante ainsi que les difficultés d'accessibilité liées à la situation sécuritaire avaient limité les capacités d'exécution. Une deuxième phase, de consolidation, avait donc été proposée par l'UNESCO afin de poursuivre le soutien au Gouvernement pour lui permettre de retrouver sa pleine capacité pour la conservation du Patrimoine culturel pour le long terme.

Cette proposition a été étudiée lors de la Conférence internationale de restitution des résultats de la 1ère phase du Programme les 14 et 15 mars 2017 à Bamako qui a débouché sur le plan d'action de la deuxième phase. L'Union Européenne est restée le principal partenaire financier de cette deuxième phase, appuyée également par l'Espagne (AECID) et la MINUSMA à travers le projet QIP. Le Fond du patrimoine mondial a aussi apporté sa contribution, l'ensemble ayant permis de lancer les nombreuses activités décrites dans cette nouvelle brochure-bilan. Ces activités réalisées d'avril 2017 à mars 2019 ont abouti aux résultats principaux suivants:

- La reconstruction du Monument Al-Farouk et l'aménagement partiel de la place de l'Indépendance de Tombouctou;
- La réhabilitation et la mise en valeur des collections des Musées de Tombouctou et de Gao;
- Des études techniques sur les mosquées Sankoré et Sidi Yahia et sur les quatre

Ci-dessous :
Cimetière des Trois saints avec au premier plan le mausolée de Al Tawaty et au second plan, celui de El Micky

murs de clôture des cimetières abritant les Mausolées des Saints à Tombouctou ;

- La restauration des murs de clôtures de deux de ces cimetières (trois Saints et Alpha Moya) ;
- La poursuite de la restauration des mosquées avec la consolidation du minaret de Sidi Yahia et l'appui au crépissage collectif de la mosquée Sankoré à Tombouctou et du Tombeau des Askia à Gao ;
- Le diagnostic architectural et l'électrification solaire de la mosquée de Djenné ;
- Le diagnostic et la révision des Plans de Gestion et de Conservation (PGC) des quatre sites du Patrimoine mondial au Mali ;
- La finalisation de l'étude sur les Mausolées des Saints à Tombouctou ;
- La finalisation de la conservation et du catalogage des manuscrits de Tombouctou et l'édition critique de deux manuscrits anciens de Tombouctou ;
- Le renforcement des capacités des acteurs locaux à la lutte contre le trafic illicite des biens culturels à Bandiagara et à Gao ;
- Le renforcement des capacités des institutions nationales et la formation de 4 500 personnels civils et militaires de la MINUSMA sur la protection du patrimoine et les cultures locales du Mali, et la réalisation d'un film documentaire.

Cette deuxième phase a donc permis de faire de nouvelles avancées. Toutefois, la situation d'insécurité perdurant, les difficultés d'entretien des sites et monuments classés restent entières et certains travaux, comme celui de la reconstruction du Monument Al-Farouk et de l'aménagement de la Place de l'Indépendance à Tombouctou restent toujours à parachever. C'est ainsi que, fidèle à la mission qui lui a été confiée, l'UNESCO va à nouveau lancer une campagne de mobilisation de fonds qui, sur la base d'un programme mis à jour, permettra de consolider encore davantage la contribution essentielle de la culture malienne à la résilience des communautés maliennes pour la stabilisation de la Paix et de la cohésion sociale au Mali.

Ci-dessous :
L'équipe en charge de sa reconstruction pose fièrement devant le mausolée de Cheikh Nouh à Kabara

Programme de réhabilitation du patrimoine culturel et de sauvegarde des manuscrits anciens du Mali

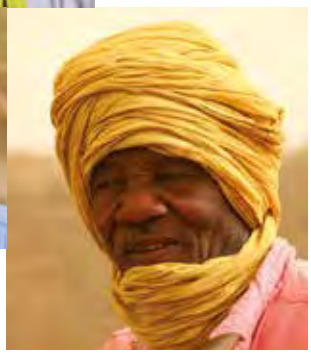

Partenaires et acteurs principaux du programme (2017-2019)

UNESCO (Bureau à Bamako)
Hervé Huot-Marchand, Chef du Bureau et Représentant de l'UNESCO au Mali,
Gonogo Fidèle Guirou, Chargé du programme de réhabilitation du patrimoine culturel,
Ali Daou, Chargé du programme culture
Avec l'appui du Centre du patrimoine mondial et du Bureau régional multisectoriel de Dakar

Ministère de la Culture
Moulaye Coulibaly, Directeur National du Patrimoine Culturel (DNPC)
El-Boukhari Ben Essayouti, Chef de la Mission Culturelle de Tombouctou
Moussa Diakité, Chef de la Mission Culturelle de Djenné
Pierre Guindo, Chef de la Mission Culturelle de Bandiagara
Mamadou Samaké, Chef de la Mission Culturelle de Gao

Appui à la sécurité et à la logistique

MINUSMA (Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali)

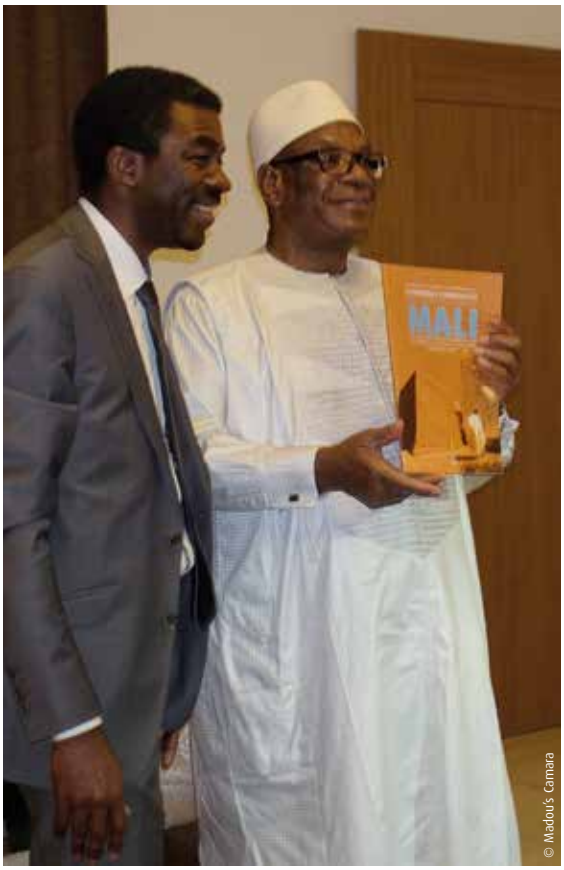

© Madou's Camara

Partenaires financiers principaux

Union Européenne, Espagne, Norvège, Pays Bas, Suisse (Direction du développement et de la coopération - DDC)

Autres partenaires financiers

AIMF, Afrique du Sud, Allemagne, Andorre, AWHF, Croatie, Italie, Luxembourg, Maurice, Royaume de Bahreïn, Turquie, USAID

Partenaires opérationnels principaux

CRAterre, ICOMOS, ICCROM

Autres partenaires opérationnels

OMCT, MCG, Bibliothèque Nationale de France, Aga Khan Trust for Culture, Musée du Sahel, Ordre des architectes du Mali, ICOMOS-Mali, CJD, SAVAMA-DCI, IHERI-ABT, EPA, ALDI, AUDEX, Architerre, Cabinet Jacqueline Donnet, Abdoulaye Cissé, Baba Keita, Lassana Cissé, Aldiouma Yattara

Partenaire institutionnel

France (MCC/DAEI, MAE)

Brochure conçue et réalisée par

CRAterre-ENSAG / AE&CC / ENSAG - Univ Grenoble Alpes
Thierry Joffroy et Arnaud Misse avec le concours de Marjolaine Maître

Photographies

DNPC, MCT, Musée du Sahel, CRAterre, UNESCO, ALDI et AUDEX

Photographie de couverture

UNESCO, Modibo Bagayoko, chargé du programme adjoint

Sites web

www.whc.unesco.org
www.culture.gouv.ml
dnpcmali.wordpress.com
www.craterre.org

Ci-dessus à gauche :
M. Ibrahim Boubacar Keita, Président de la République du Mali, suit avec attention le projet de reconstruction du patrimoine du Nord du Mali. Ici lors de la remise officielle de la brochure de présentation du projet en mars 2017.

Ci-contre :
L'équipe « Culture » du Bureau de l'UNESCO à Bamako, responsable de la mise en œuvre de la deuxième phase du Programme de réhabilitation du patrimoine culturel et de sauvegarde des manuscrits anciens du Mali.

CRAterre éditions - Maison Levrat, Parc Fallavier 2 rue de la Buthière - BP 53 - 38092 Villefontaine Cedex France
Imprimerie du Pont de Claix - Juin 2019

Le patrimoine culturel malien a connu des dommages sans précédent durant la crise de 2012. Pour l'UNESCO, le Gouvernement du Mali et leurs partenaires, il est indispensable de prendre conscience du rôle primordial que joue le patrimoine culturel comme facteur de paix et de cohésion sociale. L'action de réhabilitation du patrimoine culturel du nord du pays ne s'est donc pas limitée à la reconstruction matérielle, mais a aussi traité les questions d'identité, de dignité et d'édification d'une paix durable au Mali.
Cette brochure fait état de l'avancement de toutes les composantes des phases 1 & 2 du projet lancé par l'UNESCO et le Ministère de la culture du Mali intitulé « Programme de réhabilitation du patrimoine culturel et de sauvegarde des manuscrits anciens du Mali ».

UNESCO

Ministère de la Culture
DNPC

aecid

MINUSMA

PRINCIPAUX PARTENAIRES FINANCIERS

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement et de la coopération DDC

#UNITE4HERITAGE

NORWEGIAN MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS

Ministry of Education, Culture and Science of the Netherlands

Andorra

aimf

PRINCIPAUX PARTENAIRES TECHNIQUES

CRAterre

ICCROM

ICOMOS

ONG SAVANA - DCI

ainsi que
l'Ordre des architectes du Mali,
ICOMOS Mali, ALDI, AUDEX, CJD, Architerre